

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3255-VENDREDI 29 JUIN 2018

GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le Sénat statue sur les réformes de la SNPC

Conformément aux exigences du Fonds monétaire international et à la volonté du gouvernement d'auditer les comptes de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), la chambre haute du parlement a statué, au cours

de sa session plénière du 27 juin, sur les nouvelles dispositions susceptibles d'améliorer la gouvernance et la performance de cette entreprise publique.

Page 2



Le siège de la SNPC à Brazzaville

JOURNÉE MONDIALE DES VEUVES

Le gouvernement au chevet des épouses des soldats disparus

Pour assurer un accompagnement social aux veuves et orphelins des soldats disparus au cours des différents événements tragiques que le pays a connus, le ministère

en charge de la Promotion de la femme leur a porté une assistance matérielle et financière. Cette aide consistait en la remise du matériel de coiffure et de couture ac-

compagné d'une somme de deux cent mille FCFA, pour leur permettre de se prendre en charge puisqu'elles sont souvent privées de leurs droits successoraux. Page 5

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

La société civile et le secteur privé approuvent le document



Une vue des participants

Les acteurs de la société civile, des secteurs public et privé ont adopté, le 27 juin à Brazzaville, au terme d'un atelier, le pro-

jet du Programme national de développement (PND) 2018-2022. Considéré comme un document d'aide à la prise des

décisions, le PND comporte deux axes stratégiques prioritaires, notamment la réforme du système éducatif et le processus de diversification de l'économie nationale. « Nous avons souligné combien il était essentiel que cet atelier, par son caractère participatif et inclusif, permette que les axes prioritaires du PND retenus en interne par le gouvernement soient soumis aux regards croisés extérieurs de représentants provenant d'horizons variés afin d'en confirmer la pertinence dans un contexte de crise économique et financière », a indiqué la ministre en charge du Plan, Ingrid Olga Ebouka-Babackas.

Page 3

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise arrête sa feuille de route

Les partis de l'opposition politique congolaise, placés sous la présidence de Pascal Tsaty Mabiala, ont adopté hier, à Brazzaville, leur feuille de route. Celle-ci détermine les actions que cette obédience politique prévoit de réaliser, dans une période indéterminée, conformément au mémorandum adopté la semaine dernière. Au nombre de ces activités, on peut citer, entre autres, la contribution dans la résolution de la crise du Pool ; le suivi de la gouvernance socioéconomique et financière ; le suivi du débat sur la gouvernance électorale ; la poursuite du débat sur la décripation du climat politique ; le suivi de la gouvernance administrative territoriale et l'élaboration d'un pacte républicain.



Pascal Tsaty Mabiala, chef de l'opposition congolaise/Adiac

Éditorial
Petits

Page 2

EDITORIAL

Petits ?

Dans l'instant même où tout se met en marche, chez nous, pour une relance de l'économie nationale au terme des trois longues années de galère provoquée par l'effondrement des cours de l'« or noir » sur les marchés mondiaux, nous devons tous garder présent à l'esprit que ce bond ne sera possible que si les petits ou modestes acteurs de l'économie reprennent leur marche en avant.

Croire, en effet, que le développement durable est fondé sur le seul dynamisme des grands, c'est-à-dire des puissants groupes industriels, agricoles, commerciaux, financiers présents sur le sol national relève de l'utopie pure et simple. Certes, leur implication est importante pour les pays comme le nôtre qui possèdent de vastes ressources minérales et énergétiques, mais elle ne saurait à elle seule tirer le Congo de l'ornière dans laquelle il s'est enlisé faute d'avoir su bâtir à temps une économie diversifiée.

Les autorités congolaises l'ont bien compris: la véritable richesse naîtra, dans les années à venir, essentiellement de la mobilisation des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat, du commerce de proximité, de l'agriculture et de la pêche de base. Ce qui explique les dispositions prises dès à présent dans le but de faciliter au maximum le développement de ces activités, de limiter le poids des procédures et des charges qui les freinent ou l'empêchent, d'amener les banques et les institutions financières à mieux les soutenir.

Mais ce processus ne portera réellement ses fruits que si les petits et les modestes prennent eux-mêmes la juste mesure des avantages individuels et collectifs qu'ils pourraient tirer de leur propre action. Convaincu jusqu'ici qu'il fallait, pour vivre bien, être employé par l'État, par les administrations nationales ou locales, par les grandes entreprises, le citoyen «lambda» doit maintenant comprendre que son confort à venir peut naître mieux et beaucoup plus vite de sa propre activité, de son propre dynamisme.

Rien par conséquent n'est plus important, du moins nous semble-t-il, que de tout mettre en oeuvre dans le moment présent pour mener le travail d'information, de communication vers le grand, très grand public qui permettra de le convaincre de se mobiliser.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Le Sénat approuve les nouvelles dispositions de la SNPC

La chambre haute a examiné et adopté, en séance plénière le 27 juin à Brazzaville, deux textes parmi lesquels celui qui permettra d'améliorer les performances de la société, pour aider à la mise en œuvre des politiques publiques plus efficaces dans le secteur stratégique des hydrocarbures.

Des deux projets de loi adoptés, l'un porte sur les nouvelles dispositions de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC). Présentant ce texte, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, Pierre Mabiala, représentant son collègue des Hydrocarbures, a d'emblée rappelé aux sénateurs que ce projet de loi ne portait pas sur l'examen du statut juridique de la SNPC mais plutôt sur la modification et le complément de quelques dispositions de la structure afin d'introduire une notion importante liée au contrôle.

« Nous avons besoin de la transparence, de la bonne gouvernance. Et puisque ce contrôle est exigé par le gouvernement qui est le propriétaire de l'EPIC, alors il faut se mettre en rapport avec d'autres structures qui peuvent venir nous aider. Voilà

l'urgence. Celle d'introduire dans la loi de création de la SNPC la notion d'audit externe annuel afin de renforcer les conditions de transparence et nous sommes en contingence », a-t-il déclaré.

Pierre Mabiala a signifié: « Le temps nous est compté et c'est pour cela que vous avez été appelés en urgence pour examiner ce projet de loi. Et si le temps nous est compté, alors, allons droit au but, et le but ici, c'est l'introduction dans la loi de création de la SNPC de cet audit externe avec ses conséquences à récolter qui nous permettront d'être en conformité avec nos partenaires qui souhaitent que les résultats financiers soient audités par un troisième œil ».

Outre ce projet de loi, le Sénat a également adopté celui portant création d'un établissement public

à caractère administratif dénommé « Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprises » qui va, de manière pratique, travailler sur la base d'un profilage géré par deux fichiers, à savoir le fichier des donneurs d'ordre, c'est-à-dire les grandes et moyennes entreprises, et où seront consignés leurs besoins ou leurs demandes, et le fichier des receveurs d'ordre des moyennes, très petites et petites entreprises devant certifier leurs capacités d'exécuter les commandes.

La Bourse de sous-traitance et de partenariat d'entreprises est un centre d'information technique de promotion, de développement, d'organisation et de gestion de la sous-traitance et du partenariat d'entreprises. Un espace de mise en relation entre les grandes entreprises dites principales et celles dites sous-traitantes. Ce projet de loi a été expliqué devant les sénateurs par le ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany.

Jean Jacques Koumbema

DÉVELOPPEMENT

La FMC entend appuyer la mise en œuvre du PND

La jeunesse du Parti congolais du travail a fait part, le 28 juin à Brazzaville, de son engagement à accompagner le nouveau plan de développement proposé par le gouvernement, à l'issue d'une séance de travail avec la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga.

Adopté il y a à peine deux jours, le Programme national de développement (PND) 2018-2022 a déjà reçu le soutien de la Force montante congolaise (FMC) qui a promis de s'y impliquer dès le départ afin d'aider le gouvernement à mieux l'exécuter. Son appui annoncé interviendra particulièrement dans l'exécution des différents projets concernant la jeunesse.

« Le gouvernement vient d'adopter le PND 2018-2022, il était impé-

rieux que nous nous rapprochions de la ministre de la Jeunesse, pour lui demander les projets prioritaires retenus en faveur des jeunes. Nous avons saisi l'occasion pour lui annoncer notre soutien inconditionnel à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre des projets inscrits dans ce plan de développement », a précisé le premier secrétaire de la FMC, Juste Bernardin Gavet.

Dans les échanges, les jeunes du PCT ont tenu à connaître les projets inscrits au bénéfice des jeunes congolais dans ce PND pour lesquels ils ont pris l'engagement de soutenir jusqu'à leur aboutissement heureux.

A ce propos, la ministre leur a fait savoir que quelques projets socioéconomiques y ont été retenus au bénéfice des jeunes. Ils portent, entre autres, sur l'actualisation des politiques adéquates en faveur de la jeunesse et

de l'éducation civique ; la prévention contre la radicalisation des jeunes ainsi que d'autres projets consignés dans le portefeuille de l'Union africaine.

La délégation de la FMC et la ministre de la Jeunesse ont aussi débattu de la mise en œuvre du Conseil consultatif des jeunes. Un organe prévu dans la Constitution dont la mission est d'émettre des avis sur les questions liées au plein épanouissement de la jeunesse, dans le cadre d'une gouvernance intergénérationnelle.

« Nous avons aussi échangé autour de la mise en place du Conseil consultatif de la jeunesse, parce que les textes d'application ont été déjà adoptés au niveau du Conseil des ministres. A ce propos, nous avons voulu avoir une idée précise sur la vision du gouvernement dans la mise en œuvre de cette politique », a renchéri Juste Bernardin Gavet.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiou Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

GOUVERNANCE

La société civile adhère au nouveau Plan national de développement

Les représentants de la société civile et du secteur privé se sont félicités de l'introduction, dans le document, du mécanisme de suivi et évaluation des progrès réalisés et du contrôle parlementaire.

Après une semaine de travaux en commissions par les délégués des ministères sectoriels, les parlementaires, les directeurs d'études et de la planification, les organisations de la société civile, le secteur privé, les universitaires, les partenaires techniques et financiers ont adopté à l'unanimité, le 27 juin à Brazzaville, tous les outils composant le nouveau Programme national de développement (PND) 2018-2022. Le document d'aide à la décision a fixé deux axes stratégiques prioritaires pour les cinq années à venir, à savoir la réforme du système éducatif et le processus de diversification de l'économie nationale. La prochaine étape consiste à transmettre le texte au parlement en vue de le hisser



Des participants (Adiac)

en loi. Il reste à vérifier si les choses vont évoluer dans le bon sens. Participant aux travaux en qualité de membre de la société civile, Me Paul Thiervey Kengouya a salué la dynamique qui a prévalu pendant ces assises et la prise en compte des besoins de la population. Le président des opérateurs économiques du Congo, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, a, quant à lui, insisté sur les

avancées du nouveau PND par rapport au précédent. « L'examen et l'adoption de ce PND a mobilisé l'ensemble des forces vives de la nation ; en plus, il n'est plus considéré comme outil d'un ministère mais plutôt un document de politique du gouvernement. Nous pensons que celui-ci (PND) pourra contribuer à diversifier notre économie et nous aider à

sortir de cette crise économique », a renchéri l'opérateur économique congolais. Le second volet clé de ce nouveau dispositif de développement concerne la diversification de l'économie censée s'appuyer sur les secteurs porteurs de la croissance, à savoir l'agriculture et l'agroforesterie. Cela permettrait de renforcer la sécurité alimentaire et l'inclusion des

femmes dans les activités de développement, le tourisme, l'industrie, etc.

La ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Ebouka-Babackas, qui a présidé la cérémonie de clôture, n'a pu retenir ses sentiments. « Merci aux représentants de la société civile et du secteur privé ayant apporté une analyse contradictoire mais dynamique aux débats pour que nous ne nous écartions pas de l'essentiel : une action gouvernementale au service du peuple », a-t-elle déclaré.

À noter que ce PND englobe les cibles prioritaires du Congo en matière des Objectifs de développement durable, à savoir l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, la diversification économique ainsi que l'engagement de l'Etat à produire les données et informations statistiques fiables, nécessaires pour l'atteinte des résultats des politiques mises en œuvre.

Fiacre Kombo

PME

Les entrepreneurs congolais partagent leur expérience

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des micros, petites et moyennes entreprises, initiée par les Nations unies en juin 2017, la plate-forme Oukaley a organisé une causerie débat entre les entrepreneurs et les porteurs de projets d'entreprise, le 27 juin à Brazzaville.



Les organisateurs et entrepreneurs (Adiac)

La rencontre a permis aux participants d'échanger avec les entrepreneurs expérimentés. Les représentants des grandes entreprises évoluant au Congo et ceux des structures étatiques ont été également présents. Les thèmes développés ont fait l'objet de panels, notamment le développement des compétences pour l'employabilité, la formation qualifiante et certifiante, de l'incubateur des start-up aux notions de leadership. Par ailleurs, les problématiques liées à la création d'entreprise, les initiatives en cours au ministère des Petites et moyennes entreprises, le système de l'Ohada, les paiements des taxes et des ser-

vices publics ont été aussi évoqués. Le directeur de l'Agence congolaise de la création d'entreprise a indiqué que le gouvernement met en place, de façon progressive, plusieurs réformes afin d'améliorer le climat d'affaires dans le pays. « Ces réformes faciliteront la création et la gestion des entreprises. Mais pour une bonne exécution de ces réformes, les Congolais en général et les entrepreneurs en particulier doivent changer leur manière de faire. Ils devraient miser sur le travail au lieu de passer le temps à chercher les circuits de faciliter ou de falsification des documents » a-t-il lancé.

Les panelistes n'ont pas manqué d'expliquer les problèmes dus au financement et du leadership féminin. Dans son mot de circonstance, le représentant d'Oukaley au Congo, Dexter Trésor Omono, a précisé que cette activité constitue une aubaine pour les jeunes entrepreneurs congolais. Car, selon lui, ils peuvent accroître leur carnet d'adresses ou avoir des sources de financement. « Aujourd'hui, notre structure a permis à ces derniers, grâce à cette activité, de créer des réseaux, de découvrir des potentiels financeurs et de se mettre en contact avec les coachs en développement personnel », a-t-il conclu.

Rude Ngoma

VIE SYNDICALE

La Fétrasseic exige au gouvernement la satisfaction de ses droits

La structure syndicale a exigé la prise en compte de ses préoccupations par l'exécutif, le 28 juin à Brazzaville, dans un message lu par son secrétaire général, Basile Ngoli, à l'occasion de la célébration de sa 48e journée nationale.

La journée nationale de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et la culture (Fétrasseic) est placée sur le thème « Méditons sur le devenir de la Fétrasseic, notre syndicat, en ce moment de crise ». Dans son message pour la circonstance, la Fétrasseic demande au gouvernement la publication, sans conditions, des statuts particuliers des sous-secteurs qui la composent et la tenue des commissions d'avancement paritaires.

Les autres revendications portent sur la publication des textes de promotion; le recrutement et l'intégration des finalistes des écoles de formation, prestataires et bénévoles de l'enseignement, conformément à l'engagement pris par le gouvernement pour résorber le déficit en personnel enseignant; le paiement régulier des pensions des retraités adhérents de la Fétrasseic et autres travailleurs ainsi que l'harmonisation des textes d'intégration et le paiement des rappels de soldes d'activités. « Si les revendications ne trouvent pas de suite favorable avant le 15 septembre de l'année en cours, la fédération rendra le gouvernement seul responsable des conséquences qui en découleront », a déclaré Basile Ngoli.

« Si les revendications ne trouvent pas de suite favorable avant le 15 septembre de l'année en cours, la fédération rendra le gouvernement seul responsable des conséquences qui en découleront »,

La Fétrasseic a, en outre, invité les centrales syndicales à s'impliquer dans la mise en œuvre des recommandations de la dernière session du Comité national du dialogue social. Aux travailleurs actifs, elle appelle à soutenir les retraités en intériorisant la question de la sécurité sociale, notamment le paiement régulier de pension.

Basile Ngoli a rappelé les activités réalisées conformément au cahier de charges de la fédération. Parmi celles-ci, figurent la participation de la fédération aux différentes négociations dans le cadre des plates-formes ministérielles et du Comité national du dialogue social avec la question du recrutement à la fonction publique, l'interpellation du gouvernement par le biais de la Confédération syndicale congolaise au sujet des retraités. « La Fétrasseic se réjouit donc de ce bilan tant soit peu positif et reste vigilante dans l'aboutissement du processus de l'amélioration du bien-être social de ses adhérents », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU D'UNE FIRME POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE GENRE DANS LE CONTEXTE DU PROJET DE CREATION DU COMPLEXE D'AIRES PROTEGEES CONKOUATI –DIMONIKA EN REPUBLIQUE DU CONGO

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Gouvernement Congolais et d'autres partenaires, le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un accord de Coopération signé entre le Gouvernement et l'ONU Environnement. Il a pour objectif principal de « Assurer l'efficacité de la conservation et la gestion de la biodiversité par la création d'un complexe d'aires protégées et la mise en œuvre d'un modèle de participation de communautés locales et du secteur privé. ». Les interventions du projet se concentreront au sein et autour de trois aires protégées à savoir : le Parc National de Conkouati-Douli, la Réserve de biosphère de Dimonika et la réserve naturelle de Tchimpounga, et la concession forestière de Ntombo

En basant sa conception sur une approche participative de cogestion, le projet mettra la participation des communautés locales et des acteurs du secteur privé au cœur de sa stratégie d'intervention et portera un accent particulier sur l'intégration de la dimension du genre. En effet, conformément aux engagements du FEM, qui visent à obtenir des avantages environnementaux mondiaux et un développement durable en promouvant les questions liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (stratégie GEF 2020), le projet s'engage à renforcer l'accent sur l'égalité de genre et la pleine participation des femmes dans la conservation et la gestion durables de la biodiversité.

La présente étude vise à faire, une analyse approfondie des questions du genre en relation avec la conservation et la gestion durables de la biodiversité. Elle permettra une meilleure compréhension de la situation et définir une stratégie adaptée qui guidera les actions à engager pour l'intégration de la dimension du genre dans les différents processus qui seront mis en œuvre.

2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

2.1 Objectif général

L'étude vise à définir une stratégie et un plan d'action opérationnels pour l'intégration de la dimension du genre dans la mise en œuvre des différents processus et activités liés à la création du complexe d'aires protégées de Conkouati-Dimonika, la gestion et la conservation de la biodiversité dans cette partie de l'écosystème forestier du Mayombe Congolais.

2.2 Objectif spécifique

Cette étude vise spécifiquement l'élaboration d'une stratégie opérationnelle permettant d'assurer une meilleure prise en compte de l'équité du genre pour ce qui concerne les processus de création, les outils de gestion et de gouvernance du complexe d'aires protégées qui sera mise en place, ainsi que l'accès équitable aux services et bénéfices découlant de la gestion et la conservation de la biodiversité de l'écosystème. Il s'agit entre autres de :

- Procéder à une analyse complète du genre dans le contexte d'intervention du projet en vue d'identifier les éléments de barrières y compris leurs principaux indicateurs descripteurs, qui peuvent constituer des obstacles à l'équité du genre dans la conduite des différents processus, la réalisation des produits du projet et leur durabilité, la gouvernance des AP ciblées et de l'ensemble du complexe ;
- Elaborer une stratégie opérationnelle et adaptée qui guidera la prise en compte du genre dans la mise en œuvre des différents processus et activités liés à la réalisation des produits du projet, la conservation et la gestion durables de la biodiversité dans les AP ciblées et l'ensemble du complexe qui sera mis en place ;
- Collecter, traiter et analyser les données, et définir les indicateurs de prise en compte de l'équité du genre dans la mise en œuvre des activités du projet en lien avec la gestion et la conservation de la bio-

diversité au sein des AP ciblées et l'ensemble du complexe ;

- Assurer la cohérence et l'intégration des indicateurs cibles concernant la prise en compte du genre dans le cadre des résultats du projet ;

- Proposer un système de suivi et évaluation y compris des outils de collecte des données et de rapportage permettant la mesure des performances et progrès réalisés dans de la mise en œuvre de la stratégie du genre du projet.

3. PROFILS DES CONSULTANTS

Les candidats à la présente étude devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- BAC+5 minimum dans un domaine en rapport avec le développement humain, la sociologie ou les études en genre et développement ;
- Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégie et de plans d'actions intégrant le genre dans les politiques et stratégies de développement ;
- Cinq ans d'expérience pratique minimum dans la mise en œuvre de politique et stratégie basées sur le genre ;
- Solides capacités d'analyse, de communication et d'interaction avec les communautés locales et divers acteurs sur les questions traitant de l'équité de genre ;
- Bonne connaissance des approches participatives appliquées dans la gestion des aires protégées, le développement du secteur forestier en appui au développement durable, la gestion des aires protégées et la conservation de la biodiversité ;
- Bonne maîtrise des outils et approches participatifs ;
- Bonne connaissance de la zone et du milieu forestier ;

4. DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONTENU DE L'OFFRE

Les consultants intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission en soumettant un dossier de candidature, comprenant :

- 1- Une lettre de soumission adressée au Directeur du Projet de création du Complexe d'Aires Protégées Conkouati-Dimonika ;
- 2- Une offre technique comprenant :
 - un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé comportant des informations démontrant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission ;
 - une copie du ou des diplômes ou autres certificats ou attestations portant sur la réalisation des missions ou prestations similaires ;
 - une note méthodologique présentant sa compréhension de la mission, sa méthodologie et son plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé ainsi que ses éventuelles observations sur les termes de référence.
- 3- Une offre financière avec le coût estimatif de ses honoraires.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé avec la mention « Etude sur le genre » : au siège du projet ou à transmettre par courrier électronique à l'Administrateur Financier du projet au plus tard le Samedi 07 Juillet 2018 à 12h00.

Les termes de références peuvent être retirées ou demandées par courrier électronique à l'Administrateur Financier, aux adresses indiquées.

Adresse du siège du projet : Quartier SOCOPRISE, 336 Rue des trois Francs, Arr. 1 Lumumba, Pointe-Noire

Email : dbmoussanda@gmail.com

Tél.: +(242) 05 339 73 38

06 635 12 21

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT OU D'UNE FIRME DANS LE CADRE DE L'ELABORATION ET MISE EN PLACE D'UN PLAN DE SUIVI ET EVALUATION

1. Contexte et justification

Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Gouvernement Congolais et d'autres partenaires, le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un accord de Coopération signé entre le Gouvernement et l'ONU Environnement (PNUE). Les interventions du projet se concentreront au sein et autour de trois aires protégées à savoir : le Parc National de Conkouati-Douli, la Réserve de biosphère de Dimonika et la réserve naturelle de Tchimpounga, et la concession forestière de Ntombo.

Le projet dispose d'un cadre général de suivi et évaluation conforme aux procédures de l'ONU Environnement et de la politique du FEM en la matière. Ce plan cadre est fondé sur le monitoring général du projet incluant la production des rapports requis sur les progrès aux différentes étapes de mise en œuvre, les évaluations et les audits.

Cependant, pour permettre une amélioration continue de la gestion des activités, le suivi optimal des progrès vers l'obtention des résultats, il est prévu de mettre en place un plan/système de suivi et évaluation opérationnel. C'est pour répondre à cette préoccupation, que les présents termes de référence sont conçus en vue de recruter un consultant spécialiste qui appuiera l'équipe du projet à mettre en place ledit système.

2. Objectif général

L'objectif général de la mission est appuyer l'Unité de Gestion du Projet à élaborer et

mettre en place un plan de suivi et évaluation opérationnel.

Cet appui vise plus spécifiquement à :

- Analyser les documents de base et opérationnaliser le cadre logique du projet ;
- Identifier, capitaliser et prendre en compte dans le plan opérationnel de suivi et évaluation, les grandes lignes de la politique et exigences du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en la matière ;
- Elaborer un protocole et des outils de collecte et d'analyse des données pour le suivi des activités et les progrès dans la réalisation des résultats ;
- Concevoir et mettre en place un plan de suivi et évaluation opérationnel incluant le sous-système de suivi d'efficacité et celui de l'efficacité des impacts.

6. Profil du consultant

Le candidat à la présente mission doit être un spécialiste en Suivi/Evaluation et Gestion de Connaissances, avec des compétences reconnues sur les systèmes et les politiques de suivi et évaluation de l'Etat du Congo, des institutions comme le Fonds pour l'Environnement Mondial et l'ONU Environnement. Il doit justifier des qualifications et expériences suivantes :

- BAC+5 minimum dans le domaine de la planification ou de la socio-économie
- Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes de suivi et évaluation axé sur les résultats ;
- Cinq ans d'expérience pratique minimum

dans la mise en place et mise en œuvre des systèmes de suivi et évaluation et de gestion des connaissances des programmes/projet de développement ;

• Excellente connaissance et familiarité avec les normes et les méthodes de suivi et évaluation, en particulier la Gestion Axée sur les Résultats ;

• Expérience pertinente d'au moins 5 ans, au niveau national ou international, en élaboration et ou mise en œuvre des systèmes de suivi et évaluation des programmes/projets environnementaux ou de développement durable

• Démontrer de solides compétences d'analyse, et de communication orale et écrite ;

• Connaissance du FEM, de l'ONU Environnement (PNUE), et des politiques de développement durable ;

7. Dossier de candidature et contenu de l'offre

Les consultants intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission en soumettant un dossier de candidature, comprenant :

- 1- Une lettre de soumission adressée au Directeur du Projet de création du Complexe d'Aires Protégées Conkouati-Dimonika ;
- 2- Une offre technique comprenant :
 - un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé comportant des informations démon-

trant que le candidat dispose des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission ;

• une copie du ou des diplômes ou autres certificats ou attestations portant sur la réalisation des missions ou prestations similaires ;

• une note méthodologique présentant sa compréhension de la mission, sa méthodologie et son plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé ainsi que ses éventuelles observations sur les termes de référence.

• 3- Une offre financière avec le coût estimatif de ses honoraires.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé avec la mention « Elaboration et mise en place d'un plan de suivi et évaluation » au siège du projet ou à transmettre par courrier électronique à l'Administrateur Financier du projet au plus tard le Samedi 07 Juillet 2018 à 12h00.

Les termes de références peuvent être retirées ou demandées par courrier électronique à l'Administrateur Financier, aux adresses indiquées.

Adresse du siège du projet : Quartier SOCOPRISE, 336 Rue des trois Francs, Arr. 1 Lumumba, Pointe-Noire

Email : dbmoussanda@gmail.com

Tél.: +(242) 05 339 73 38

06 635 12 21

BEPC

Les épreuves se poursuivent sans incident majeur à travers le pays

Après la première journée, les 110 078 candidats ont planché hier sur les sciences de la vie et de la terre (SVT) et l'anglais. Le ministre de tutelle, Anatole Collinet Makosso, qui supervise l'examen dans la partie sud du pays, s'est montré rassurant le deuxième jour.

Les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) entrent ce 29 juin dans leur troisième journée. Le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation a lancé celles de SVT au centre de Mbandza-Ndounga, dans le département du Pool, où 126 candidats tentent leur chance. Anatole Collinet Makosso et sa suite sont allés également encourager les 88 candidats de Kindamba dont 38 de Kimba. Après le Pool, le ministre a poursuivi sa ronde dans la Lékoumou pour encourager, motiver et fortifier les 930 candidats, notamment à Sibiti et Komono, en compagnie du préfet de ce département, Jean Michel Sangha. Les 5654 candidats dont 3 440 officiels du Niari qui sont répartis dans 47 centres ont également reçu la visite du ministre, précisément ceux qui passent leur examen au CEG central de Dolisie. La dernière étape de cette journée a été la sous-préfecture de Mvouti, dans le département du Kouilou, où ils sont 77 candidats.

Abordé à la fin de cette deuxième journée des épreuves, Anatole Collinet Makosso a indiqué que l'examen se poursuivait normalement

sur toute l'étendue du territoire national d'autant plus que les élèves sont sereins et confiants. Selon lui, les consignes ont été respectées dans l'ensemble même s'il faut garder toujours une petite marge d'erreurs. « Vous savez, nous sommes une communauté humaine, la perfection n'est pas de ce monde.

Il ne faut pas exclure que dans l'organisation, dans le déroulement, dans l'exécution, qu'il y ait une petite marge d'erreurs, mais ce n'est pas une marge qui puisse compromettre la crédibilité de l'examen », a-t-il souligné, se réjouissant du constat fait dans quelques centres qu'il a visités.

Justifiant sa mission sur le terrain, le ministre a souligné la nécessité d'accompagner les candidats en cette période d'examen où ils sont parfois stressés, angoissés et animés par une certaine panique. « Parlant des consignes, on peut se satisfaire de ce que, de façon générale, il y a une véritable prise de conscience de la part de nos compatriotes pour que les comportements frauduleux, les antivaleurs en milieux scolaires soient totalement bannis. Il est possible qu'il y ait toujours quelques uns qui tentent les capacités de l'autorité étatique à mettre définitivement un terme à ces pratiques, mais nous continuons à les traquer et ne pourrions baisser la garde que lorsque la victoire sur la fraude scolaire sera totale », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Notons qu'à Brazzaville, quelques incidents ont été signalés, notamment aux centres de l'école fleuve Congo et à Ngamakosso, dans le 6^e arrondissement, Talangaï, où certains éléments de la force publique retenus pour la sécurité se seraient mal comportés envers des candidats.

Parfait Wilfried Douniama



Le ministre supervisant les épreuves (Adiac)

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA VEUVE

La ministre de la Promotion de la femme apporte un appui multiforme à un collectif des veuves

En présence de son collègue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, et devant quelques autorités civiles et militaires, Ines Nefer Ingani a offert un don en nature et en espèce aux femmes des éléments disparus des Forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale.

La ministre en charge de la Promotion de la femme a posé son acte, le 27 juin, au Cercle mess des officiers de Brazzaville. Le don était composé, pour la catégorie coiffure, de casques à vapeur, de tondeuses, etc. Pour la catégorie couture, de machines à coudre; pour les sans-emploi, d'une enveloppe de deux cent mille francs CFA, et enfin, pour celles qui ont opté pour le maraîchage, d'un terrain de 25 ha. Offrant son don, la ministre de la Promotion de la femme a indiqué, dans un discours de circonstance, qu'en absence des statistiques des chercheurs concernant la situation des veuves, ces dernières et leurs enfants sont victimes de la maltraitance qui représente une des plus graves violations des droits de l'homme et constitue l'un des principaux obstacles au développement. « Après le décès de leurs conjoints, des veuves dans le monde vivent dans une pauvreté extrême, subissent souvent l'ostracisme, la violence et la privation des droits successoraux perpétrés par les proches de leurs conjoints », a-t-elle renchéri.

Pour sa part, le commissaire chef de 1ère classe, directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, a rappelé à

cette occasion l'engagement du département à ne pas oublier le prix en vies humaines payé par leurs valeureux soldats dans l'accomplissement de leurs missions. « Pour notre part, les dispositions administratives ont été prises au niveau du ministère de la Défense nationale pour assurer aux veuves et orphelins, un cadre d'accompagnement social », a-t-il assuré. Cette cérémonie a donné également lieu à une communication faite par la directrice générale du Centre de recherche d'information et de documentation sur la femme, Virginie N'dessabeka, sur le thème « Les droits des veuves ». Elle a défini ce que sont ces droits et ce qu'est une veuve, passant aussi en revue les nouvelles formes de violence que subissent les veuves avant d'achever son exposé par la définition de l'orphelin. Sur un ton plein d'espoir, Virginie N'dessabeka a annoncé que les pouvoirs publics « ne cesseront de mener des campagnes pour que de moins en moins de femmes qui sont dans des situations de pré-mariage ou de mariage coutumier soient régularisées par des mariages officiels par la suite ».

La manifestation a pris fin dans une ambiance festive autour d'un cocktail partagé en toute convivialité.

Guillaume Ondzé

LIBYE

Quatre pays réclament la gestion du pétrole par les autorités reconnues

Les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Italie ainsi que l'ONU ont fait part de leur exigence, dans une déclaration commune rendue publique le 27 juin, après que les autorités parallèles installées dans l'est du pays ont annoncé que certaines installations pétrolières libyennes passaient dorénavant sous leur contrôle.

Les gouvernements américain, français, anglais et italien ont déclaré, dans leur communiqué: « Les installations, la production et les revenus pétroliers de la Libye appartiennent au peuple libyen (...). Ces ressources vitales pour la Libye doivent rester sous le contrôle exclusif de la Compagnie nationale de pétrole, légitimement reconnue, et sous la seule supervision du gouvernement d'union nationale, comme énoncé dans les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ». Ils ont estimé que « toute tentative de contourner le régime de sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU nuira profondément l'économie libyenne, aggravera la crise humanitaire et sapera plus largement la stabilité du pays », prévenant que « la communauté internationale va exiger des comptes de ceux qui sapent la paix, la sécurité et la stabilité de la Libye ».

Les quatre pays sont dits « très préoccupés » par l'annonce du transfert de contrôle de la gestion du pétrole libyen. Ils ont, par ailleurs, appelé « tous les acteurs armés à cesser les hostilités et à se retirer immédiatement et sans conditions des ins-

tallations pétrolières avant de faire de nouveaux dégâts ».

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a joint également joint sa voix à celles des Etats concernés pour faire la même réclamation. Dans un communiqué, il a exigé « le retour de toutes les ressources naturelles, leur production et les revenus qu'elles génèrent, sous le contrôle des autorités libyennes reconnues » et appelé à

nouveau « à l'unité des institutions libyennes » tout en rappelant « les droits exclusifs de la National oil corporation à exporter le pétrole du pays ».

Pour avoir lancé une offensive en vue de reconquérir le Croissant pétrolier, poumon de l'économie situé dans le nord-est du pays, où ses forces ont repris deux terminaux pétroliers à Ras Lanouf et al-Sedra, l'homme fort de l'est libyen, le maréchal Khalifa Haftar, a annoncé le 25 juin que toutes les installations sous contrôle de ses forces seraient remises à la compagnie pétrolière

placée sous son contrôle. Devant cette situation, le gouvernement d'union nationale reconnue par la communauté internationale a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à bloquer « toute tentative de vente illégale de pétrole » par les autorités rivales. Notons que la Libye est dirigée par deux autorités rivales : le gouvernement d'union nationale basé à Tripoli et un cabinet parallèle installé dans l'est et soutenu par l'Armée nationale libyenne, force paramilitaire dirigée par le maréchal Haftar. Chacun dispose de sa banque centrale, sa « compagnie nationale » de pétrole et de son agence de presse officielle. Ce qui fait que le pays soit toujours déchiré par des luttes de pouvoir et miné par une insécurité chronique.

Nestor N'Gampoula



INDE-AFRIQUE

Plus de cent milliards de dollars d'échanges commerciaux

Les relations commerciales entre les deux parties sont au plus haut niveau, après dix ans d'investissement dans le continent.

Quelque 2,5 millions d'Indiens vivent en Afrique, un nouveau marché de plus d'un milliard de consommateurs, et un pays en quête de matières premières, dans un continent qui a besoin de nouveaux produits industriels, à meilleurs coûts.

Spécialisé dans le développement et le décollage des économies du Sud, Jean-Joseph Boillot note une présence indienne moins visible que la présence chinoise. Ces champions de l'informatique, des télécommunications, des cosmétiques, des pompes d'irrigation électriques et des médicaments génériques, sont plutôt discrets. Ils contrôlent la moitié du secteur des génériques à prix relativement bas.

Sur le plan financier, l'Inde échange le pétrole et des matières premières contre des prêts via Eximbank, investit dans des niches, notamment l'équipement, les infrastructures, les projets d'irrigation agricole. Pour Jean-Joseph Boillot, l'Afrique serait en train de sortir de l'emprise des anciennes puissances coloniales, offrant à « l'Afrique une capacité de choisir ».

Les échanges commerciaux entre l'Inde et l'Afrique étaient de trente milliards de dollars en 2010. Ils devraient atteindre cent milliards de dollars en 2018. Jean-Joseph Boillot parle de « pente exponentielle », et l'Afrique de l'est comme « un pré-carré indien » en raison de la forte diaspora indienne, et une installation plutôt récente, d'hommes d'affaires indiens en Afrique de l'ouest (Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, Mauritanie), attirés par des pépites minières.

Noël Ndong

FRANCE-AFRIQUE

Emmanuel Macron au sommet de l'Union africaine

Le chef de l'Etat français se rendra à nouveau sur le continent, la semaine prochaine, précisément en Mauritanie, pour participer aux 31es assises de l'organisation panafricaine, avant une visite au Nigeria qui sera marquée par une soirée au rythme de l'afrobeat.

Emmanuel Macron est attendu le 2 juillet à la mi-journée à Nouakchott pour déjeuner avec les dirigeants réunis pour le 31e sommet de l'Union africaine. L'occasion pour le président français de faire le point sur la lutte antiterroriste au Sahel, sur la montée en puissance de la force G5-Sahel, en cours de déploiement pour lutter contre les groupes islamistes radicaux, avec ses homologues du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad.

Le chef de l'Etat français sera reçu par son homologue mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz, alors que Paris et Nouakchott ont développé une « coopération ancienne et dense » sur les enjeux de sécurité dans la région.

Emmanuel Macron, qui a fait de la stabilisation du Sahel l'une des priorités de sa politique étrangère, s'est déjà rendu au Mali, Niger et Burkina Faso.

Au Nigeria, il fera escale dans la capitale Abuja pour s'entretenir avec son homologue Muhammadu Buhari, 75 ans, qui préside depuis 2015 le pays le plus peuplé d'Afrique (près de deux cents millions d'habitants) et la première puissance du continent. Emmanuel Macron a tissé des liens avec ce pays en y effectuant un stage de six mois en 2002.



Emmanuel Macron (DR)

Il sera le premier président français à se rendre à Lagos, la première mégapole d'Afrique, où il arrivera le 3 juillet pour une soirée culturelle au Shrine, le mythique club de l'afrobeat ouvert par le chanteur Fela Kuti et relancé par son fils Femi Kuti. Accompagné des musiciens sénégalais Youssou N'dour et béninoise Angélique Kidjo, il lancera l'organisation de la Saison des cultures africaines qui se tiendra en France en 2020 et qu'il avait annoncée lors de son discours à Ouagadougou, fin 2017.

Dans la capitale économique nigériane, Emmanuel Macron rencontrera de jeunes entrepreneurs et ouvrira le 1er forum franco-nigérien avec l'ambition de doper des échanges bilatéraux encore limités, marqués surtout par la présence de Total dans l'exploitation pétrolière. « Il faut changer les perceptions sur le Nigeria, trop souvent liées à l'insécurité ou la piraterie, et pas assez sur les opportunités et le dynamisme du secteur privé », souligne un communiqué de l'Elysée.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

L'agriculture et le tourisme, deux secteurs clés dans la diversification de l'économie congolaise ont fait l'objet d'échanges à Pointe-Noire

Le club Afrique Développement et le Crédit du Congo ont organisé le 20 juin à Pointe-Noire une mission sectorielle sur le thème « Opportunités de diversification de l'économie congolaise : focus agriculture et tourisme ». Henri Djombo, ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, a exposé sur les opportunités qu'offre son département dans cette donne.

La rencontre a permis d'échanger sur la problématique des opportunités de diversification de l'économie congolaise appelée à cesser sa dépendance vis-à-vis du pétrole. Depuis quelque temps, le Congo multiplie des initiatives pour atteindre ce pari en dépit de la conjoncture économique difficile. De nombreux partenaires soutiennent cet effort et entendent accompagner le Congo pour cela. « Le Club Afrique Développement et le Crédit du Congo soutiennent le Congo qui a décidé de se tourner vers le secteur agricole, les télécommunications, les industries de transformation, le commerce et les transports », a dit Brahim Ahabbane, directeur général du Crédit du Congo.

Cette rencontre a été initiée afin de favoriser les chantiers structurants et soutenir des idées innovantes qui aboutissent à des projets de développement durable.

Pour Annick Patricia Mongo, directrice générale de l'Agence pour la promotion des investissements (API), des opportunités d'investissements existent au Congo et génèrent des revenus c'est le cas du secteur agro pastoral, des mines, du tourisme et d'ajouter que tous ces secteurs ont leurs plans d'action, gage de la garantie pour des investissements sécurisés.

« La diversification de l'économie est une stratégie que le Congo tend à mettre en œuvre en vue d'explorer et de développer les secteurs et les filières poten-



Les participants au focus (Adiac)

tielles capables d'assurer l'après pétrole » a dit le ministre d'Etat, ministre de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et d'ajouter « Il s'agit d'élargir la base productive, de créer de ressources et de richesses susceptibles de réduire la dépendance du pays et d'assurer l'indépendance et la croissance économique durable. C'est ainsi que Le Programme national de développement (PND) 2018-2022 place l'agriculture et le tourisme comme étant les principaux axes de la diversification de l'économie, des secteurs vecteurs d'emplois, porteurs de croissance et participant à la réduction de la pauvreté ».

Le Congo importe près de 500 milliards de fcfa en denrées alimentaires, a renchéri le ministre d'Etat. Au lieu d'encourager les importations, l'on peut investir dans les différents produits importés. Pour cela, il faut développer une agriculture productive, exportatrice et compétitive en associant les petits et grands exploitants. En investissant par exemple, ces 500 milliards en agriculture au bout de 2 ou 3 ans, on peut atteindre la sécurité alimentaire réelle et une autosuffisance alimentaire.

Avec près de 10 millions de terres arables, l'on doit se lancer dans une agriculture intensive à grands capitaux qui couvre de grandes étendues de terres sécurisées. L'agriculture traditionnelle ou semi traditionnelle ne doit pas être oublié pour autant puisque l'on doit assurer à ces exploitants, la vulgarisation des techniques, l'accès aux intrants, l'accès marchés selon les modalités convenables.

De véritables structures en charge du secteur agricole doivent voir le jour. Une s'occupera de l'agriculture et de l'élevage et l'autre de la pêche et de l'aquaculture. Dans les deux cas, le secteur privé et coopératif entrent en ligne de compte. L'Etat veillera sur la bonne gouvernance. Ces innovations sont accompagnées d'un dispositif institutionnel sur un financement adapté aux activités rurales avec de fonds de roulement provenant de crédit de campagne, de banque classique et de la micro finance.

Le ministre d'Etat préconise la création de la micro finance pour l'agriculture dans les brefs délais

comme c'est le cas dans plusieurs pays. Les cités agricoles également doivent voir aussi le jour.

Après échanges et débat lors de la séquence panel « Opportunités de diversification de l'économie congolaise : focus agriculture et tourisme », la constance s'est dégagée en vue d'un véritable pragmatisme dans le domaine agricole « On doit arriver à créer de vraies sociétés agricoles. Il faut encourager ceux qui ont vocation à faire l'agriculture », a dit Paul Obambi, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire et d'ajouter tous ceux qui veulent faire l'agriculture doivent se regrouper en coopérative pour plus d'efficacité et que la chaîne agricole ne peut qu'être industrielle. Selon Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la chambre de commerce de Pointe-Noire, il faut créer les conditions pour que l'entrepreneuriat agricole se développe en résolvant les points de blocage que sont l'accès à l'information, l'accès aux financements, le renforcement des capacités.

Les rencontres multisectorielles B to B et B to G multisectoriels ont mis fin à cette activité.

ACCÈS À L'EAU POTABLE

La Banque mondiale accorde un crédit de 350 millions de dollars à la Tanzanie

Le financement doit permettre au pays de connecter plus de trois millions de personnes au réseau de distribution de l'eau dans les zones rurales, a annoncé, le 27 juin, l'institution financière dans un communiqué.

Outre l'accès à l'eau courante, le programme permettra également à quatre millions de personnes de bénéficier de meilleures installations sanitaires, ajoute le communiqué. Selon le document, ce financement vise à améliorer l'accès à l'eau et aux installations sanitaires dans les zones rurales de dix-sept régions administratives, ainsi qu'à aider le gouvernement à se doter d'institutions plus efficaces permettant aux campagnes d'avoir accès à l'eau courante.

Un des principaux problèmes auxquels la Tanzanie est confrontée est la malnutrition chronique, un problème qui affecte un enfant sur trois - soit 2,7 millions d'enfants à travers le pays - et est intrinsèquement lié au mauvais état des infrastructures sanitaires, a souligné la Banque mondiale.

De fait, à peine 11 % des Tanzaniens ont accès à des toilettes en zone rurale. Seules 50 % des écoles publiques en zones rurales disposent du nombre réglementaire de toilettes, et seules 43 % disposent de lavabos fonctionnels, précise le communiqué.

« Grâce à ce programme, jusqu'à mille deux cent cinquante communautés et mille cinq cents écoles bénéficieront d'installations sanitaires améliorées, ce qui permettra de soutenir de manière directe la campagne nationale d'assainissement lancée par le gouvernement », selon la même source.

Le deuxième Programme de développement du secteur de l'eau (2016-2019) du gouvernement tanzanien a pour objectif de renforcer les institutions de ce secteur, afin de mieux intégrer la gestion des ressources en eau et d'améliorer l'accès à l'eau courante et aux services sanitaires dans ce pays d'Afrique de l'est.

TOGO

Alpha Condé et Nana Akufo-Addo souhaitent la tenue des législatives avant la fin novembre

Les présidents guinéen et ghanéen, facilitateurs dans la crise politique dans le pays, ont jugé mercredi « souhaitable » que les élections législatives se tiennent dans le pays avant la fin novembre et invité le pouvoir et l'opposition à rechercher un consensus.

Après avoir eu des échanges avec le gouvernement et la coalition de quatorze partis d'opposition, les médiateurs désignés par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) ont formulé plusieurs recommandations dans un communiqué final présenté par Jean-Claude Brou, le président de la commission du bloc sous-régional.

D'après ce document, les facilitateurs « invitent instamment » tous les partis politiques et toutes les forces vives togolaises à s'abstenir de tout acte susceptible de constituer une menace à la paix et à la

stabilité du Togo et de la sous-région. A cet effet, ils demandent aux formations de l'opposition et au pouvoir de « faire preuve de retenue pour ne pas compromettre les efforts en cours ».

Alors que les manifestations de l'opposition sont interdites dans certaines villes du pays, les deux facilitateurs ont invité le gouvernement à étudier la possibilité d'étendre le droit de manifester à l'ensemble du territoire national, dans le respect de l'ordre public et des lois en vigueur ainsi que la sécurité des biens et des personnes.

D'août 2017 à février 2018, des manifestations à l'appel de l'opposition ont mobilisé des milliers de personnes, parfois marquées de violences et de destruction de biens publics et privés. Le gouvernement avait fait état de militaires tués, de destruction de postes de police et de manifestants armés, notamment à Sokodé (centre).

Alpha Condé et Nana Aku-Addo se sont toutefois félicités d'un accord entre les partis politiques pour la poursuite des activités du parlement, conformément à la Constitution au-delà de l'échéance prévue. « Durant cette période, les préparatifs des élections restent suspendus, étant entendu qu'il est souhaitable que les élections se tiennent avant fin novembre 2018 », ont-ils dit.

Sur la crise politique liée aux réformes constitutionnelles, l'opposition refusant que le président Faure Gnassingbé se représente en 2020, Alpha Condé et Nana Akufo-Addo exhortent les parties prenantes « à maintenir la dynamique de dialogue et de concertation pour un règlement pacifique, notamment la recherche de consensus ».

Les deux facilitateurs entendent examiner en détail, dit-on, les différentes préoccupations exprimées.

ECONOMIES ÉMERGENTES

Le gouvernement sud-africain estime que les Brics réalisent des progrès

Les Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) ont fait des progrès qui ont dépassé toutes les attentes, y compris les moins raisonnables, a déclaré le 27 juin, à Pretoria, une responsable du gouvernement sud-africain.

La vice-ministre des Relations internationales et de la coopération, Reginah Mhale, a fait cette remarque dans le discours liminaire qu'elle a prononcé lors d'un atelier sur les Brics, en Afrique du Sud. « Nous sommes d'accord qu'il s'agit d'une force qui doit être reconnue sur la scène internationale et qui a contribué à la dispersion des pouvoirs économiques et politiques mondiaux. Les progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent résultent de notre volonté commune d'assis-

ter à la mise en œuvre de toutes les décisions que nous avons prises et qui reposent toujours sur un consensus », a affirmé Reginah Mhale.

Elle a expliqué que l'Afrique du Sud a rejoint les Brics afin d'apporter de l'équité dans les affaires mondiales. « Ces pays sont unis par la claire volonté de changer le système mondial dans le but de mieux refléter la diversité des pouvoirs, des économies, des cultures et des sociétés en général à travers le monde », a-t-elle souligné.

L'Afrique du Sud accueillera le dixième Sommet des Brics le mois prochain.

Xinhua

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION, LA CONCEPTION ET LA DIFFUSION D'UN LIVRET PEDAGOGIQUE DE SENSIBILISATION

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Gouvernement Congolais et d'autres partenaires, le projet est mis en œuvre dans le cadre d'un Accord de Coopération signé entre le Gouvernement et l'ONU Environnement. Il a pour objectif principal de « Assurer l'efficacité de la conservation et la gestion de la biodiversité par la création d'un complexe d'aires protégées et la mise en œuvre d'un modèle de participation de communautés locales et du secteur privé. ». Les interventions du projet se concentreront au sein et autour de trois aires protégées à savoir : le Parc National de Conkouati-Douli, la Réserve de biosphère de Dimonika et la réserve naturelle de Tchimpounga, et la concession forestière de Ntombo. La zone compte environ 40 474 habitants dont 50% de femmes et répartis dans 109 villages et localités.

En basant sa conception sur une approche participative de cogestion, le projet mettra la participation des communautés locales et des acteurs du secteur privé au cœur de sa stratégie d'intervention pour renforcer leurs capacités à participer activement aux efforts de conservation et à l'intégrer dans leur vie quotidienne et dans les activités locales de développement. Dans cette perspective, le projet mettra en place un modèle de participation des

communautés locales et du secteur privé et entreprendra également une série d'activités de sensibilisation, d'éducation et de communication multicanaux incluant notamment, l'élaboration et la diffusion d'un livret pédagogique. Pour mener à bien ces activités et obtenir les impacts attendus, il est prévu qu'une stratégie de communication intégrant les différents outils et canaux appropriés de sensibilisation et mettant l'accent sur le genre soit élaborée. C'est dans ce cadre que les présents termes de référence sont proposés pour recruter un prestataire spécialisé qui sera chargé d'élaborer la stratégie de communication du projet et assurer la conception et la diffusion du livret pédagogique et mettre en œuvre les activités connexes de sensibilisation.

2. OBJECTIF

L'objectif principal visé à travers cette prestation est d'accroître la sensibilisation et le soutien au sein des communautés et du secteur privé sur les questions de conservation de la biodiversité dans la forêt dans la zone d'intervention du projet.

3. PROFIL DU PRESTATAIRE

Les candidats à la présente prestation devront justifier des qualifications et expériences suivantes :

- Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégie de com-

munication des projets de développement ;

- Expérience avérée dans la conduite des activités d'animation, de sensibilisation et d'éducation en matière d'environnement ;

- Bonne connaissance des approches participatives appliquées dans la gestion des ressources naturelles particulièrement dans le contexte des aires protégées ;

- Disposer d'un personnel qualifié et formé en animation, sensibilisation sur les questions environnementales

- Bonne connaissance du terrain et des communautés de la zone.

7. DOSSIER DE CANDIDATURE ET CONTENU DE L'OFFRE

Les consultants intéressés devront produire les informations sur leurs capacités, qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour la mission en soumettant un dossier de candidature, comprenant :

1- Une lettre de soumission adressée au Directeur du Projet de Création du Complexe d'Aires Protégées Conkouati-Dimonika ;

2- Une offre technique comprenant :
 •Un curriculum vitae détaillé, actualisé et signé du personnel qui sera engagé comportant des informations démontrant qu'ils disposent des qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour la mission ;
 •Une copie du ou des diplômes ou autres

certificats ou attestations portant sur la réalisation des missions ou prestations similaires ;

- Une copie de certificats ou attestations portant sur la réalisation par la structure postulante des prestations similaires ;
- Une note méthodologique présentant sa compréhension de la mission, sa méthodologie et son plan de travail assorti d'un chronogramme détaillé ainsi que ses éventuelles observations sur les termes de référence.

- Une offre financière avec le coût estimatif des frais du personnel à mobiliser, la logistique et les frais liés à l'édition du livret et des autres supports de sensibilisation.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous pli fermé avec la mention « Elaboration d'une stratégie de communication, conception et diffusion d'un livret pédagogique » : au siège du projet ou à transmettre par courrier électronique à l'Administrateur Financier du projet au plus tard le Samedi 07 Juillet 2018 à 12h00.

Les termes de références peuvent être retirées ou demandées par courrier électronique à l'Administrateur Financier, aux adresses indiquées.

Adresse du siège du projet : Quartier SOCOPRISE, 336 Rue des trois Francs, Arr. 1 Lumumba, Pointe-Noire

Email : dbmoussanda@gmail.com

Tél.: +(242) 05 339 73 38

06 635 12 21



LE RESEAU DES SMARTPHONES

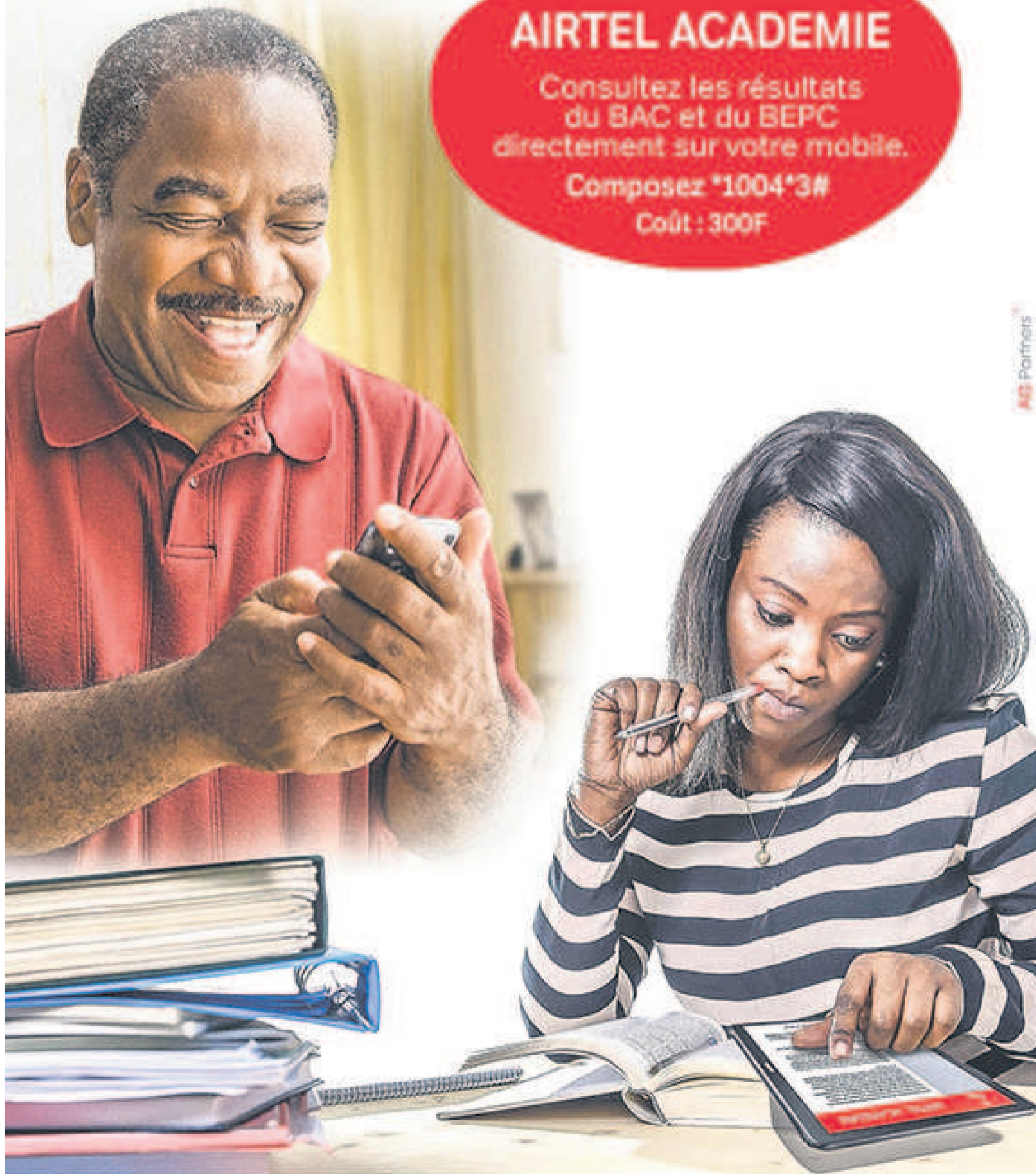
AIRTEL ACADEMIE

Consultez les résultats
du BAC et du BEPC
directement sur votre mobile.

Composez *1004*3#

Coût : 300F

AG Partners



CAMEROUN

La Sodecoton relance son projet du coton transgénique

Vu que l'amélioration de la compétitivité de la filière fait partie des axes d'intervention prioritaires du pays, l'entreprise publique s'engage à accorder une place plus grande au coton transgénique en le relançant après un test d'expérimentation non satisfaisant, a appris Xinhua, le 27 juin à Yaoundé auprès de la société.

Pour la campagne écolée 2017-2018, le Cameroun a enregistré une production de l'ordre de deux cent cinquante-quatre mille tonnes de coton graine et deux cent sept mille tonnes de coton fibre. Ce résultat est stable par rapport à celui des années précédentes, où la moyenne s'élevait à deux cent soixante mille tonnes, selon les statistiques révélées par la

Bocklé, une zone de production où quelques champs pilotes avaient été aménagés. L'initiative s'était soldée par un échec, à cause de l'inorganisation des planteurs, a expliqué un responsable administratif de l'entreprise.

« Le coton OGM demande beaucoup de discipline. Les planteurs, vieux pour la plupart, sont habitués à d'autres



« Le coton OGM demande beaucoup de discipline. Les planteurs, vieux pour la plupart, sont habitués à d'autres techniques culturales, qui ne sont pas faciles pour eux à abandonner »,

Société de développement du coton (Sodecoton) à Xinhua, lors d'un salon national de l'industrie du Cameroun.

Au cours des dernières années, la Sodecoton avait tenté l'expérience de la culture du coton OGM ou transgénique, à

techniques culturales, qui ne sont pas faciles pour eux à abandonner », a-t-il indiqué.

Il faut ajouter les réticences engendrées par les remous causés par une grande campagne menée par des organisations de la société civile contre le coton

transgénique au Burkina Faso, le plus grand producteur de coton africain.

Une campagne similaire mais peu intense avait eu lieu au Cameroun, sans effets. Ce coton est pourtant présenté comme un produit à haut rendement.

Au Cameroun, la culture du coton est une des principales sources de revenus de l'Etat et une des principales filières de croissance économique nationale. Elle fait intervenir environ six cent mille planteurs, encadrés par la Sodecoton, qui

finance leur activité par l'octroi des crédits de campagne.

Pour l'heure, les rendements à l'hectare se situent à 1 450 kg. La moitié de la production est exportée à l'état brut, principalement vers le Bangladesh et l'Inde, selon les statistiques issues de la campagne 2016-2017.

Poussée à se réformer et à être plus performante afin d'aider à améliorer la productivité et la compétitivité de la filière textile du pays, la Sodecoton, après une période d'observation, a annoncé son intention de relan-

cer son projet de coton transgénique. Pour éviter un nouvel échec, l'entreprise concentre son attention sur des jeunes agriculteurs qui représentent, selon elle, l'avenir de la culture du coton, car ils sont plus aptes à assimiler les techniques transgéniques concernées.

Le coup d'envoi sera donné, a-t-on appris auprès de la Sodecoton, par la création d'une ferme expérimentale, « dans une zone bien localisée », mais pas encore désignée.

Xinhua

AVIS DE RECRUTEMENT

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard 4 Juillet 2018.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Pointe Noire seront présélectionnés (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute deux (2) Gestionnaires Grandes Entreprises et un Caissier à Pointe Noire.

PROFIL RECHERCHE :

- Bac + 3 en Economie et Gestion, en Comptabilité et Finance, Gestion Financière et Comptable, Administration des entreprises ;
- Au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir occupé un poste similaire dans une institution financière dans la région CEMAC, en Chine ou dans l'un des pays de l'OCDE ;
- Avoir des connaissances de base en comptabilité
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de synthèse financière
- Avoir le sens du commercial développé et une grande capacité de persuasion
- Avoir une bonne capacité d'analyse et une connaissance de l'environnement (marché, compétition, prix, facteurs de risque etc.)
- Etre bilingue (anglais), une autre langue serait un atout non négligeable ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objective
- Avoir une honnêteté intellectuelle
- Etre intègre, morale et loyal
- Etre dynamique et mobile
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante :

recrutement.talent@yahoo.com au plus tard 4 Juillet 2018.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Pointe Noire seront présélectionnés (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°AOI-F001/PEEDU-FIAE 2018
POUR L'ACQUISITION DE 30 VEHICULES D'EXPLOITATION 4X4
A LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU(SNDE)**

Date de publication : le 27 juin 2018



1. Le gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Extension en Zones périphériques et du renforcement du Service d'eau Potable à Brazzaville (PEPS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement, notamment le Fonds d'Investissement et d'Aide à l'Exploitation (FIAE) dont l'unité de coordination du Projet eau, Electricité et Développement Urbain est Maître d'Ouvrage délégué, sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché d'acquisition de 30 véhicules d'exploitation, 4x4 double cabine, pour le compte de la Société Nationale de Distribution d'Eau.

2. L'Unité de coordination du Projet eau, Electricité et Développement Urbain sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de trente (30) véhicules d'exploitation, 4 x 4 double cabine. L'Unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les 30 véhicules d'exploitation, constitués en lot unique.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres international (AOI) tel que défini dans les « Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les Etats étrangers », version de Février 2017 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

2ème étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier
B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,
Tel: +242 05 556 87 87

Email: pedu_congo@yahoo.fr

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la même adresse de Neuf (9) heures à quinze (15) heures, du lundi au vendredi

Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Document d'Appel d'Offres complet en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de 300 000 FCFA. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte du PEEDU N° 30011 00020 90000130905 77 domicilié au Crédit du Congo agence de Brazzaville (Nom du bénéficiaire : PEEDU - BIC : BCMACGCG). Le Document d'Appel d'offres sera alors retiré au PEEDU contre remise d'un récépissé.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

Les Offres devront être soumises uniquement en version papier accompagnée d'un CD; la version papier faisant foi, à l'adresse ci-dessus au plus tard le 21 Août 2018 à 12 heures (heure de Brazzaville). Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission pour un montant de : quinze millions (15 000 000) de F CFA.

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus, le 21 Août 2018 à 13 heures (heure de Brazzaville).

6. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Situation et performance financière basée sur les formulaires FIN3-1 et FIN 3.2,
- Capacité technique basée sur le formulaire EXP 1

Le Coordonnateur du PEEDU,

Maurice BOUESSO

NÉCROLOGIE

Les familles Okemba Olessa et Ongagna ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du



décès de leur fille Olga Léonie Okemba, agent du Trésor public, service de la Comptabilité, survenu le 22 juin 2018 à Pointe-Noire des suites d'une maladie. La veillée se tient au domicile familial sis n°133 de la rue Mbé à Talangaï Brazzaville. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement. Réf: arrêt Manguier sur la rue Ndolo.

Nicolas Elo a le regret d'informer les familles Ngalouo-Ganta, Akouala, Okouo Nguelebo, Mongo-Olô, ainsi que les parents, amis et connaissances, du décès de leur fils, frère, oncle et père, Jean Félix Akouala, survenu le 24 juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 56 de la rue Batéké, à Poto-Poto. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*










Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



MONDIAL 2018 (GROUPE E)

Sans briller ni trembler, le Brésil se qualifie aux dépens de la Serbie

Solides, à défaut d'être éblouissants, les Auriverdes ont battu sans trembler une courageuse Serbie, mercredi, à Moscou (2-0) et rencontreront lundi le Mexique en 8e de finale.

Neymar n'a pas marqué - ce n'est pas faute d'avoir essayé ! - mais Paulinho (36e mn) et Thiago Silva (68e) ont concrétisé la domination de leur équipe, qui n'a été en difficulté qu'une dizaine de minutes durant toute la rencontre.

«Notre performance a été régulière, linéaire, ça donne de la constance et de la confiance», a réagi le sélectionneur Tite.

La confiance, il en avait beaucoup été question avant le match, après les larmes de Neymar à l'issue du match du Costa Rica (2-0), et en raison de l'émotion des Brésiliens en général. Auraient-ils la capacité à gérer l'énorme pression qui pesait sur leurs épaules ?

Les Auriverdes, dans le même onze qu'à la deuxième rencontre, ont, en tout cas, démontré dès l'entame qu'ils avaient bien préparé ce match couperet, où la défaite était interdite sous peine d'élimination. Marcelo sort sur blessure. Rapidement, la Selecao a pris le contrôle du match. Technique, capacité à combiner, vitesse: les Brésiliens comptaient plus de 60% de possession à la pause (57% sur l'ensemble du match) et dominaient des Serbes vaillants et costauds dans les duels, mais un cran en dessous en ce qui concerne la

qualité.

Les Brésiliens ont dû toutefois gérer un coup dur dès la 10e mn, avec la sortie de Marcelo, le latéral du Real Madrid, animateur majeur du flanc gauche, celui de Neymar. Boitillant, l'air étrangement grog-

«Marcelo a eu un spasme musculaire au dos. Je peux dire qu'il ne pouvait pas jouer avec ça»,

gy, il a cédé sa place à Filipe Luis et a regagné le vestiaire. «Il a eu un spasme musculaire au dos. Je peux dire qu'il ne pouvait pas jouer avec ça», a expliqué Tite après le match, sans plus de précisions.

Face à une défense compacte et bien en place, Neymar et ses coéquipiers ont eu du mal à trouver des espaces lorsqu'ils ont essayé de jouer court à l'approche de la surface. Ils ont alors plus souvent cherché la profondeur, avec des balles dans le dos de la défense à destination de Gabriel Jesus.

Et c'est sur l'une de ces ouvertures que Coutinho a magnifiquement



Auteur du second but brésilien face à la Serbie, Thiago Silva est félicité par ses coéquipiers (Kirill Kudryavtsev/AFP)

lancé Paulinho, plein axe. Le solide joueur du FC Barcelone a devancé du bout du pied, en extension, le gardien serbe et deux défenseurs, pour ouvrir le score (36e mn) et donner aux quintuples champions du monde une bouffée d'oxygène avant la pause.

Des regrets pour Krstajic. Pourquoi donc les Serbes ont-ils attendu l'heure de jeu pour, soudain, se libérer et se rappeler qu'ils

possèdent, eux aussi, quelques artistes parmi leurs attaquants ? Pourquoi si tard alors qu'ils pouvaient encore espérer la qualification en cas de succès ?

Pendant dix bonnes minutes, ils se sont créés des situations très chaudes dans la surface brésilienne et Mitrovic, après quelques tentatives non cadrées, a placé une tête qui a obligé Alisson à se coucher.

La Suisse peine contre le Costa Rica mais va en 8e de finale

La Suisse est qualifiée pour les 8es de finale de la compétition après son nul contre le Costa Rica (2-2), le 27 juin, à Nijni Novgorod, mais sa défense fait peur avant d'y affronter la Suède.

Le jour du grand cataclysme allemand, la «Nati» pouvait reprendre le flambeau du réalisme. A la 87e mn après le but de Josip Drmic, elle avait encore la victoire en main, après avoir pourtant été dominée.

Mais elle a trop mal défendu et concédé l'égalisation - un penalty de Bryan Ruiz qui heurtait la transversale mais rebondissait sur le dos du gardien Yann Sommer pour entrer dans les filets - en toute fin de match (90e+3) qui a permis aux «Ticos» d'arracher leur seul point du tournoi.

La Suisse en a même concédé deux en deux minutes, mais l'arbitre français, Clément Turpin, a dû annuler le premier après visionnage, car Ruiz était hors-jeu au moment de la faute commise sur lui par Michael Lang. Blerim Dzemaili avait mis la Nati sur la voie d'une frappe pure (31e mn) au moment où elle sortait à peine la tête de l'eau.

Déjà éliminés, les Ticos, héros du Mondial-2014 où ils avaient atteint les quarts de finale pour la première fois, évitent de quitter la Russie sur trois défaites grâce au but de Kendall Waston (56e mn), qui a un peu poussé Manuel Akanji pour s'élever, et au penalty final de Ruiz! Denis Zakaria avait fauché John Campbell à l'entrée de la surface.

Lichtsteiner suspendu face à la Suisse

«Atteindre les 8es de finale c'est l'objectif minimum que nous nous étions fixés», a assuré l'ambitieux sélectionneur helvète, Vladimir Petkovic. «Maintenant, nous pouvons nous concentrer sur notre adversaire», a-t-il assuré.



Buteur à la 88e mn, Drmic pense donner la victoire à la Nati, finalement tenue en échec par le Costa Rica (AFP)

Mais à Saint-Petersbourg contre la Suède, le 3 juillet, la Suisse devra résoudre quelques problèmes pour gagner enfin, pour la première fois de son histoire, un match à élimination directe en Coupe du monde. Elle a perdu en quart de finale à domicile en 1954 et en 8e de finale en 1994, 2006 et 2014.

Elle doit resserrer sa défense et remplacer son capitaine. Linamovible Stephan Lichtsteiner, nerveux, a reçu un deuxième avertissement dans la compétition pour une semelle sur Colindres et sera suspendu en 8es de finale. Autre absence notable, celle de Fabian Schär, qui sera également suspendu. «Je suis sûr que les joueurs que je ferai jouer donneront 120% et que l'équipe peut tenir. C'est dommage pour les deux joueurs mais c'est trop tard pour nous lamenter», a expliqué Petkovic.

Drmic intéressant

En attaque, Vladimir Petkovic a peut-être trouvé la solution. En vingt minutes, Drmic a plus fait que Haris Seferovic en deux matches et que Mario Gavranovic en soixante-dix minutes. Sa tête smashée s'est aussi

Dix minutes et puis plus rien... Juste de quoi donner des regrets au sélectionneur Mladen Krstajic, qui croyait aux chances de ses hommes: «Nous avons essayé de prendre plus de risques, nous n'avons pas réussi à égaliser et nous avons été punis», a-t-il constaté.

La punition est venue d'un corner tiré par Neymar. Thiago Silva plaçait une tête puissante et imparable qui donnait aux siens la victoire et la qualification pour les 8es de finale (68e mn). La fin de match était à sens unique et Neymar manquait par deux fois l'occasion de tripler la mise.

Le Brésil a franchi l'obstacle du premier tour, redoutable pour les favoris dans cette édition 2018 du Mondial. Il devra maintenant se remettre sous pression, juste ce qu'il faut, pour affronter les Mexicains. Une autre compétition commence et une nouvelle étoile sur le maillot est désormais à prendre, depuis que les tenants du titre allemands ont été renvoyés chez eux.

Camille Delourme avec AFP

GOURMANDISE POÉTIQUE

Déclamation des poèmes

POÈTES :

Sauve Gérard Ngoma Malanda

Isaac Itoua

Raymond Loko

Abraham Ibela

Bertin Ndzangue

Jean-François Liboko

Gaétan Ngoua

Tristel Mouanda Moussoki

Date : Vendredi 29 juin 2018

Heure : 15h00

Lieu : Librairie «Les Manguiers» (Les Dépêches de Brazzaville)

Pour tout renseignement

Tél. : 06 666 84 94 / 05 551 89 46

Entrée libre



C.D. avec AFP

DÉVELOPPEMENT

Investir dans la prospérité passe nécessairement par la qualité des ressources humaines

La Banque mondiale reproche aux dirigeants des pays en développement de privilégier le capital physique (routes, ponts, aéroports, etc.) au détriment de l'homme. Une telle approche ne peut qu'affaiblir radicalement leur compétitivité dans un monde en pleine mutation, prévient le président du Groupe, Jim Yong Kim.

Les gouvernements désireux de booster leur croissance économique devraient moins investir dans les infrastructures et plus dans le capital humain. « Ils manifestent généralement

beaucoup moins d'intérêt pour les investissements dans le capital humain que l'on peut définir comme la valeur totale de la santé, des aptitudes, des connaissances, de l'expérience et des habitudes d'une popula-

tion », explique Jim Yong Kim. Selon lui, il s'agit ni plus ni moins d'une grave erreur dans la mesure où ces gouvernements fragilisent la compétitivité de leurs États respectifs. En effet, ce choix contribue davantage à retarder leur croissance dans un monde en pleine compétition. « Les économies ont besoin de toujours plus de main d'œuvre qualifiée pour maintenir

cette croissance », a-t-il conseillé.

Comprenant la dimension de l'actuel enjeu, Kim Yong Kim affirme s'inscrire dans une démarche pour mobiliser l'investissement dans les êtres humains. Après les efforts similaires entrepris pour l'amélioration du climat des affaires au cours des quinze dernières années, la Banque mondiale ne lésinera sur aucun moyen

pour atteindre ce nouvel objectif. « Le personnel du groupe prépare un nouvel indice visant à évaluer la contribution du capital humain à la productivité de la prochaine génération de travailleurs ». Cet indice sera publié en octobre prochain à Bali, à l'occasion des assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods.

Laurent Essolomwa

GALA DE BOXE PROFESSIONNELLE

Landry Matete «Balo» a battu Junior Amisi aux points

Le vice-champion de Kinshasa dans la catégorie mi-lourd est venu à bout de son adversaire, au terme d'une rude opposition dans la catégorie, organisée le 17 juin par la Ligue nationale de la discipline que préside l'ancien champion Mukadi Manda. Landry Balo Matete s'apprête à affronter un autre adversaire, le 30 juin, à l'occasion de la célébration de l'Indépendance nationale. Le 17 juin, il a battu aux points Junior Amisi, alias Ali, au terme d'une rude opposition dans la catégorie mi-lourd.

Landry Matete Kankonde, alias Balo, qui venait de signer Bonyeme Boxing promotion pour son management, a étoffé son palmarès en prenant le dessus sur Junior Amisi Ali du club Ligue des champions, de la commune de Matete. Vice-champion de Kinshasa, Landry Matete faisait face à un adversaire qui n'a disputé que deux combats professionnels dont un nul et une défaite. Initialement prévu le 16 juin, cette opposition a été reportée de vingt-quatre heures. La place de la gare, dans la commune de Gombe, a été le cadre choisi pour la soirée de gala du noble art qui s'insère dans la promotion de la boxe professionnelle à Kinshasa. Au terme de quatre rounds de trois minutes chacun, c'est aux points que Landry Matete a eu raison de son adversaire. Celui qui se fait appeler « L'attaquant du ciel » ou encore « Le punisher » a recueilli un total de cent seize points contre cent quatorze à Junior Amisi. Le premier juge a donné trente-neuf points à Amisi contre trente-six à Landry Matete. Le deuxième a accordé trente-neuf points à Junior Amisi contre quarante à Landry Matete et le troisième juge a donné trente-six points à Junior Amisi contre quarante points au vainqueur du combat, Landry Balo Matete. C'est donc au terme d'une opposition assez farouche qu'il a arraché sa victoire, lui qui avait du reste baissé le rythme des entraînements pour préparer sa session des examens à l'Université catholique de Kinshasa.

« Je savais que ce ne serait pas un combat facile, parce que mon adversaire est un cogneur et aime la bagarre. Alors, je ne lui ai pas laissé l'opportunité d'un échange. J'ai mis en pratique les consignes de mon coin en boxant à distance, en marquant des points à chaque déplacement, en faisant une combinaison une fois qu'il y a un champ libre, puis retourner au jeu à distance. J'ai travaillé doublement, chercher à bouger comme un papillon, mais ça en valait vraiment la peine », a confié Landry Balo Matete. Sa victoire l'entraîne dans un autre combat prévu pour le 30 juin avec un adversaire qui devrait être désigné. Et le jeune puncheur se prépare déjà pour ce prochain challenge. « Maintenant, je fais face à mon prochain combat le 30 juin, et j'en profite pour remercier le président Mukadi Manda de la Ligue nationale de boxe professionnelle pour m'avoir accordé l'opportunité de combattre, ainsi que la Team Bonyeme Boxing Promotion pour son soutien, tout comme mon coach Ben Kabundi. Je dédie cette victoire aussi à mes parents, surtout à mes fans qui ne cessent de croire en moi », a-t-il indiqué. Rappelons que Landry Balo Matete devait combattre, le 5 janvier dernier, au Danish fight night gala, un gala de boxe à Copenhague, au Danemark, contre le Danois Ditlev Rossing pour le titre vacant de champion du monde de mi-lourd des moins de 23 ans (Youth World Cruiser Weight Title). Mais il n'a pas pu effectuer le voyage. En attendant de disputer son premier combat international, il continue à fourbir ses armes à Kinshasa sous le management de la Team Bonyeme Boxing Promotions de Patrick bonyeme, aidé par son frère Alain Bonyeme, basé à Johannesburg, en Afrique du Sud.

Martin Engimo

AFFAIRE RECRUTEMENT DES MERCENAIRES

Le procès contre Katumbi renvoyé au 10 octobre

À l'issue d'une courte audience publique, le 27 juin, la Cour a décidé d'ajourner l'affaire, après avoir révélé qu'aucune assignation à comparaître n'était parvenue à l'opposant congolais et à l'Américain Darryl Lewis.

Prévu le 27 juin, le procès tant attendu de Moïse Katumbi sur l'affaire de recrutement des mercenaires qui l'oppose au procureur général de la République n'a pas eu lieu. De nombreux Kinois qui se sont rendus dans la matinée à la Cour suprême de justice à la Gombe, faisant office de Cour de cassation, sont rentrés déçus. L'audience n'a duré que quelques bonnes minutes, le temps pour la Cour d'examiner les différentes exceptions soulevées par la défense, notamment sur la régularité de saisine. A ce sujet, le collectif d'avocats de Moïse Katumbi a stigmatisé une série d'irrégularités qui ont entaché la procédure et, par conséquent, biaisé l'ouverture même du procès. C'est ainsi qu'il a été révélé par la Cour qu'aucune assignation à comparaître n'est parvenue à l'opposant congolais et à l'Américain Darryl Lewis, accusé de l'avoir aidé dans le processus de recrutement des mercenaires. Il appert, en effet, que la procédure de notification à comparaître n'a pas été respectée. « Katumbi n'est plus à l'adresse où cette notification a été envoyée, de même pour Darryl Lewis qui se trouve à l'étranger », a-t-on entendu dire de la part des juges.

Aucun de ces deux principaux accusés n'était présent dans la salle. Si pour l'ex-gouverneur, en exil depuis plusieurs mois à l'étranger, sa comparution relevait du domaine de l'impossible au vu des charges qui pèsent sur sa personne, Darryl Lewis, lui, était prêt à venir à Kinshasa et à comparaître, à en croire la défense. L'Américain se serait rendu dans une ambassade

congolaise pour obtenir le visa d'entrée en RDC mais sans suite favorable, ont indiqué les avocats de Katumbi pour lesquels il n'y avait pas d'affaire. Faisant le constat d'absence des prévenus dans cette affaire avec, à la clé, une procédure de notification à comparaître totalement biaisée, la Cour a été obligée de la renvoyer au 10 octobre. « Puisque la Cour suprême est l'instance supérieure qui respecte les formes, nous espérons qu'à la date du 10 octobre, elles seront respectées. Si elles sont respectées, nous allons plaider sur le fond. Nous avons des éléments », a réagi Me Mukendi, le président du collectif d'avocats de Moïse Katumbi.

Ayant eu vent de ce report, Moïse Katumbi, président de la plateforme « Ensemble pour le changement », a vite fait de réagir via son compte twitter. « Je salue la décision de la Cour suprême de reporter ce procès de la honte. Cela nous permet d'espérer une vraie justice en RDC », a-t-il écrit. L'ex-gouverneur du Katanga a, par ailleurs, remercié les Kinois qui s'étaient déplacés en masse pour manifester leur soutien à sa personne devant la Cour suprême de justice.

Pour rappel, Moïse Katumbi est poursuivi dans cette affaire pour atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat depuis mai 2016. Au total, l'opposant congolais fait face à neuf dossiers judiciaires dont le dernier en date est celui de passeport falsifié pour lequel le procureur général de la République a ouvert une information judiciaire à sa charge. Les soutiens du riche homme d'affaires parlent d'un acharnement contre ce dernier en vue de l'écartier de la course à la présidentielle de décembre.

Alain Diasso

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Les Congolais de Bruxelles vont marcher le 30 juin

Initiée en marge du cinquante-huitième anniversaire de l'accession de la République démocratique du Congo (RDC) à sa souveraineté nationale et internationale, la manifestation est pilotée par le mouvement citoyen « Les congolais debout », de l'opposant Sindika Dokolo pour, « marquer la fin de la présidence Kabila ».

La célébration des cinquante-huit ans de l'indépendance de la RDC, attendue ce 30 juin, risque de se passer sans grande pompe. A la veille de cette commémoration, aucune cérémonie officielle n'est annoncée. L'effervescence qui caractérise généralement ce genre de célébration n'est pas au rendez-vous. C'est à peine que les Congolais se rappellent de ce jour qui consacre l'accession de leur pays à la souveraineté nationale et internationale. Comme cela est devenu de coutume depuis ces dernières années, l'adresse du chef de l'Etat à la nation tend à être le seul fait marquant de cette commémoration.

Qu'à cela ne tienne. Si au pays l'évènement est en instance d'être passé sous silence, tel n'est pas le cas dans l'ancienne métropole où l'engouement est perceptible dans le chef des Congolais résidant dans la capitale belge. Prenant la mesure de l'évènement et comme pour marquer leur attachement au pays qui les a vu naître et avec lequel ils partagent un lien affectif très fort, les Congolais de Bruxelles ont décidé de marcher ce samedi. Au-devant de cette initiative, figure le mouvement citoyen « Les

congolais debout » de l'opposant Sindika Dokolo qui pense, à travers cette manifestation, « marquer la fin de la présidence Kabila ».

Les Congolais qui vont battre le pavé ce 30 juin, en synergie avec les amis du Congo, sont déterminés à faire entendre avec fermeté leur voix en s'adressant notamment à l'Union européenne. Outre le fait qu'ils rejettent l'usage de la machine à voter, ils appellent à la tenue des élections crédibles et inclusives sans Joseph Kabila. Pour eux, les élections crédibles veulent simplement dire « sans fichier corrompu, sans machine à tricher, sans exclusion des candidats, sans répression des manifestations démocratiques, sans report de date des élections et surtout sans M. Joseph Kabila ».

Les organisateurs de la marche exigent, par ailleurs, « qu'un arsenal des sanctions sévères et directes contre les dirigeants civils et/ou militaires congolais, y compris Joseph Kabila et sa famille biologique, soit préparé et prêt à être utilisé afin de dissuader toute personne susceptible de faire dérailler le processus électoral en cours ». Pendant ce temps, à Kinshasa, la Police nationale congolaise a dispersé, ce 28 juin, une manifestation de près de trois cents jeunes devant l'ambassade de la Belgique à Kinshasa. Ils réclamaient, sur fond d'agitation, les corps de Patrice Lumumba et de ses compagnons avant d'être interpellés par les forces de l'ordre.

Alain Diasso

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

MJDD se lance dans les activités agricoles

L'ONG basée dans la commune de Masina, à Kinshasa, dispose déjà d'importants hectares de terres où ses membres mettent en valeur de nombreuses cultures.

L'amélioration des conditions de vie de la population congolaise passe également par la promotion de la sécurité alimentaire. Ayant compris cette nécessité, les membres du Mouvement des jeunes pour le développement durable (MJDD) cultivent le maïs, les arachides, les légumes, les tomates et autres produits de première nécessité. Ces activités ont été menées au lendemain de la création de cette organisation non gouvernementale, après avoir constaté que la plupart des familles de la commune de Masina ont un faible revenu ne permettant pas de nouer les deux bouts du mois. Conséquence, beaucoup d'enfants souffrent de la malnutrition.

Pour venir à bout de cette situation, le MJDD a mis en place une politique d'assistance pour faciliter les habitants de N'djili et des environs à se procurer ces produits sans difficultés, en les obtenant à moindre coût ou à crédit. Selon le président Aristote Kitumbu Kamwenge, outre les activités agricoles qui donnent déjà des fruits, son mouvement est engagé également dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, de la culture et art. Le MJDD, a-t-il indiqué, veut lutter contre les antivaleurs, contribuer à l'assainissement de l'environnement, former les jeunes dans l'apprentissage des métiers, à la participation citoyenne, au développement, etc.

Le MJDD, dont le siège est situé sur l'avenue Lufuna n°21 bis, quartier Nzuzi wa Mbombo, dans la commune de Masina, a été créé le 25 février 2017 sous l'initiative de son président, avec pour objectif global d'encadrer les jeunes en vue d'un développement durable et harmonieux de la communauté entière.

Blandine Lusimana

ENVIRONNEMENT

Le stock de carbone forestier national estimé à 23.3 giga tonnes

L'estimation résulte de l'étude menée dans le cadre du projet Carbon Map dans deux puits spécifiques du Maï-Ndombe par le Fonds mondial pour la nature (WWF).



La photo de famille des participants à l'atelier/Adiac

Le WWF a réuni, le 28 juin, à Kinshasa, les acteurs-clés du secteur environnement pour rendre compte des résultats du projet « Carbon Map and Model ». Lancé en septembre 2013, ce projet devait, à terme, présenter tous les résultats liés à ses volets d'activités portant sur la cartographie de la biomasse forestière et l'implémentation des projets modèles Redd+ de 2013 à 2018. À en croire ces résultats présentés, le stock de carbone forestier national de la RDC est estimé à 23.3 giga tonnes.

Cet atelier avait comme objectifs d'informer les participants sur le processus du déroulement de toutes les activités du projet durant la période de sa mise en œuvre ; partager sur les informations disponibles relatives au volet « cartographie nationale de la biomasse forestière par télédétection LiDAR » dont la méthodologie de la réalisation de la carte de la biomasse forestière, la carte proprement dite ainsi que ses applications ; partager les expériences sur les mesures d'atténuation possibles telles que développées et mises en œuvre au cours du projet... Le projet est également complémentaire aux activités menées au niveau national dans le cadre du programme national de la Redd+ par divers acteurs. Le chef de projet Carbon Map et Model à WWF RDC, Elvis Tshibusu, a noté qu'après cinq ans de travail, le projet a pu cartographier à l'échelle nationale le stock de carbone avec une précision élevée grâce à la technologie du LiDAR aéroporté utilisée dans l'étude. Mais il a proposé des stratégies visant à atténuer les émissions CO2, au nombre desquelles il y a des activités de mise en défense des savanes, le reboisement, la protection des forêts... Il est, en effet, rappelé que ce projet s'est intéressé à une zone bien spécifique qui est le Maï-Ndombe. Mais une phase d'extension est développée à la fin du projet pour étendre tout ce qui a été mis en place comme stratégies dans le cadre de cette première phase du projet.

Les estimations faites à l'échelle nationale ont fourni des informations

sur deux puits de carbone spécifiques, notamment la biomasse aérienne et celle souterraine, à côté bien entendu d'autres puits de carbone qui existent dans le pays. Et par rapport à ces deux puits spécifiques, le taux de carbone est estimé autour de 23.3 giga tonnes. « L'intéressant dans ces estimations est qu'il y a des calculs d'incertitudes qui les accompagnent, ce qui n'a pas été suffisamment dans les études antérieures », se réjouissent les participants à cet atelier.

Pour le coordonnateur Agriforêt et représentant le directeur national de WWF RDC, Alain Huart, ces outils de travail ont été mis au service du gouvernement, des communautés, des ONG et structures d'appui pour avancer dans la mise en œuvre du Programme national Redd+. « Si on veut être crédible sur le marché de carbone, il faut mener des actions systémiques raisonnées de préservation? de dégradation et destruction forestière en même temps qu'on puisse les documenter de manière absolument précise et indiscutable », a-t-il conseillé. En clair, a-t-il expliqué, il faut empêcher de détruire la forêt par diverses actions. C'est ainsi qu'il convient d'évaluer l'impact de la foresterie communautaire, de la régénération des savanes, avec la protection de feu de brousse pendant de nombreuses années, de la reforestation ainsi que l'impact de l'agriculture itinérante sur brûlis. De son côté, le secrétaire général au ministère de l'Environnement, Benjamin Toirambe, a souligné que la technologie utilisée permet aujourd'hui de connaître le potentiel de carbone forestier national.

Il est, enfin, rappelé que le projet Carbon Map and Model est une initiative de WWF mise en œuvre avec le soutien de l'Initiative internationale pour le climat du ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Conservation et de la Sécurité nucléaire, la KFW en collaboration avec ses partenaires locaux et internationaux dont DDD et DIAF/MEDD, UCLA, SMC, OSFAC, GFA.

Lucien Dianzenza

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA RUMBA ET DE L'ÉLÉGANCE

La deuxième édition s'ouvre dans quelques heures

Présents à la conférence de presse tenue le 28 juin à Béatrice Hotel, Modero Mekanisi, Dino Vangu et Pegguy Tabu seront en vedette à la soirée de gala qui va lancer l'événement, ce vendredi.

À quelques heures de l'ouverture de la deuxième édition du Festival international de la rumba et de l'élégance (Fire), Modero Mekanisi, Dino Vangu et Pegguy Tabu ont exprimé tout l'enthousiasme qu'ils ont à y prendre part. Pour chacun d'eux, en effet, Tabu Ley Rochereau à qui la manifestation rend hommage fait figure de légende et constitue une vraie fierté. Aussi, profitant de l'occasion offerte par cette conférence de presse de l'agence Optimum communication, organisateur de l'événement, ils ont tour à tour fait son éloge. Leurs propos ont abondé dans le sens du discours élogieux tenu par Didier M'Pambia, initiateur du festival, à l'endroit de l'illustre disparu. Le directeur général d'Optimum a affirmé, entre autres, que Pascal-Emmanuel Sinamoy Tabu, alias Tabu Ley, est « tenu pour un exemple de longévité sur la scène musicale » mais aussi « de productivité, eu égard à l'étendue de son répertoire, on lui attribue plus de deux mille



Les orateurs de la conférence de presse annonçant la 2e édition du Fire

vingt-cinq compositions ». Il a tout autant fait mention de son « inventivité pour avoir introduit notamment le show dans la musique congolaise avec ses rochettes, la batterie, la mi-solo, les trémolos et les introductions ou intros vocales ».

Plusieurs autres mérites ont été reconnus au Seigneur Ley

comme celui d'avoir été le « premier artiste africain à avoir presté sur la scène mythique de l'Olympia ». Et, qu'en sus, « il a toujours tuloyé les cimes du succès » et ce, tout le long de sa carrière. Comme l'a appuyé Pegguy Tabu, plusieurs mélomanes n'ont pas hésité à le baptiser Prince Ley à la mort de son père, le talent de feu Ro-

chereau est de tous les temps « reconnu par tous les musiciens congolais », lesquels le tiennent, d'ailleurs, encore à ce jour pour « un précurseur et un modèle sur le plan musical ».

La deuxième édition de Fire, organisée sur le thème « To lova rumba » (nous aimons la rumba en français), veut tra-

duire l'amour qu'elle lui voue en mettant en exergue la richesse qu'elle recèle. Et, Tabu Ley est sans conteste l'artiste le plus prolifique qui l'a au mieux présentée à la face du monde, en compagnie de son Afrisa international dont Modero Mekanisi et Dino Vangu en restent les fidèles héritiers. En leurs qualités respectives d'administrateur-manager et chef d'orchestre, ils apprécient l'opportunité qui leur est à nouveau offerte de promouvoir la culture musicale congolaise comme ils le firent avec brio à l'époque de leur regretté leader.

L'abacost en tissu de pagne et la tenue de soirée en pagne sont le dress code obligatoire de la première soirée Fire, le gala que l'Afrisa international animera en compagnie de la Cléopâtre Mbilia Bel et de Pegguy Tabu, fils biologique et héritier naturel de la rumba de Tabu Ley.

Simultanément au gala de Béatrice Hotel, JB Mpiana est la tête d'affiche du spectacle prévu quelques mètres seulement plus loin, à la Place de la gare. C'est donc avec grande pompe que sera lancée la deuxième édition de Fire qui se veut un événement encore plus mémorable que la première organisée du 29 juin au 1er juillet de l'année dernière.

Nioni Masela

EDUCATION

Trente mille enfants du Kasai vont retrouver le chemin de l'école

La salle des conférences de l'Unicef a servi de cadre, le 27 juin à Kinshasa, à la cérémonie de signature de l'accord de coopération Usaid-Ukai-Unicef pour répondre à la crise qui a touché le secteur de l'éducation dans la province.

Une subvention conjointe (Usaid-Ukaid), estimée à 8 535 000 dollars est allouée à l'Unicef, en vue d'assurer l'accès à une éducation de qualité à trente mille enfants affectés par la crise humanitaire au Kasai. L'accord signé entre les trois institutions prévoit de construire, sur cinquante-neuf sites scolaires, trois cent cinquante-quatre salles de classe temporaires et semi-permanentes conformes aux normes nationales et comprenant des infrastructures d'hygiène et d'assainissement dans les provinces du Kasai oriental et du Kasai central. Les écoles ciblées seront également équipées en mobiliers scolaires et matériels didactiques.

Cet accord, a indiqué la directrice du bureau Educa-

tion à l'Usaid/RDC, Natasha Marchen, prévoit aussi d'assurer un meilleur suivi et une supervision pédagogique de qualité du personnel enseignant, à travers la formation de cinq cent quarante-cinq enseignants (30% de femmes) sur la méthodologie centrée sur l'enfant, l'environnement sûr et protecteur, l'approche communautaire, l'éducation à la paix et le soutien psychosocial. En outre, la mise en œuvre du projet privilégiera l'implication communautaire. Cet accord, a-t-elle ajouté, s'inscrit dans le cadre du programme « Accélère! », conjointement financé par l'Usaid et la Coopération britannique, en partenariat avec le gouvernement de la République démocratique du Congo. Il a pour but de soutenir les priorités du gouvernement dans le secteur de l'éducation et particulièrement l'enseignement primaire pour un montant de cent quatre-vingts millions de dollars américains sur cinq ans (2015-2020, dans les anciennes provinces du Katanga, Kasai occidental, Kasai

oriental, Equateur, Sud-Kivu et Nord-Kivu.

Face à la crise humanitaire au Kasai, le programme « Accélère ! », dans sa deuxième phase de mise en œuvre, accordera une attention particulière à l'éducation des enfants dans les situations d'urgence dans la région du Kasai. Pour sa part, le chef de bureau de la coopération britannique, Robin Milton, a fait savoir que cette nouvelle intervention de ce programme démontre l'aspect innovant et flexible de leur approche de coopération avec l'Unicef. « C'est une approche qui prend en compte les circonstances extrêmes et les besoins des enfants », a-t-il déclaré. Il a souligné qu'avec ce nouveau soutien des coopérations américaine et britannique, des milliers d'enfants auront de nouveau accès à une éducation de qualité, gage d'un avenir meilleur.

Deuxième phase de la mise en œuvre du programme « Accélère ! »

Tout en remerciant, au nom

de l'Unicef, les peuples américains et britanniques pour l'appui financier au profit des enfants touchés par la crise au Kasai, le Dr Gianfranco Rotigliano, représentant de l'Unicef en RDC, a précisé que cet accord permettra de poursuivre, en situation d'urgence, la mise en œuvre du programme « Accélère! ». Il a poursuivi que le présent accord constitue la deuxième phase de mise en œuvre de ce programme, pour laquelle une attention particulière sera accordée à l'éducation des enfants dans les situations d'urgence dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental.

« Le partenariat que nous signons aujourd'hui répond à l'appel lancé par l'Unicef au mois de mai dernier, dans le cadre de la présentation de son rapport « Kasai; les enfants, premières victimes de la crise ». Il vient en appui à la stratégie de réponse de l'éducation et de la protection mise en place par l'Unicef au Kasai ». Cette agence onusienne, a-t-il dit, se

réjouit de ce partenariat tripartite en appui au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel qui confirme l'attachement de son institution à la scolarisation des enfants les plus vulnérables dans les provinces du Kasai central et du Kasai oriental. Pour lui, la réussite de ce partenariat contribuera non seulement à garantir l'accès à l'éducation des enfants, mais également à la consolidation de la paix.

La crise qui affecté la région du Kasai depuis deux ans a impacté le secteur de l'éducation, en laissant de milliers d'enfants en dehors du système scolaire.

Pendant cette crise, rappelle-t-on, de nombreuses infrastructures scolaires ont été détruites ou pillées, privant des milliers d'enfants de leur droit à l'éducation. Grâce à cet accord de collaboration signé entre l'Unicef, l'Usaid et la Coopération britannique (Ukaid), ces enfants pourront retrouver le chemin de l'école.

Blandine Lusimana

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Diabes noirs, SMO et Tongo FC sanctionnés pour pratiques fétichistes

La Commission d'organisation des compétitions nationales de la Fédération congolaise de football encaissera la somme de six cent mille francs CFA de la part des dirigeants et joueurs des trois clubs, reconnus principaux acteurs des pratiques fétichistes.

Les Diabes noirs, Saint-Michel de Ouenzé (SMO) et Tongo football club ont écopé respectivement d'une amende de deux cent mille francs pour des pratiques fétichistes. L'avis d'homologation n°17 a confirmé les sanctions. « Il ressort du rapport des officiels que M. André Nguembo, chargé de matériels de l'équipe des Diabes noirs, a été expulsé du banc de touche pour pratique fétichiste à la 70e mn. Le capitaine de l'AS Cheminots a porté les réserves. Elles sont recevables », peut-on lire dans le dernier avis.

M. André Nguembo a été suspendu pour un mois avec interdiction d'assister aux matches de son équipe pendant la période de la sanction. Pour cet acte, l'équipe des Diabes noirs paiera une amende de deux cent mille francs CFA. Rappelons qu'au cours de cette rencontre, les Diablotins avaient battu les Cheminots à Pointe-Noire 1-0, sur une réalisation de Kader Bidimbou, pour se maintenir à la première place. Comme les Diabes noirs, l'équipe de SMO va elle aussi verser la même somme à la commission d'organisation des compétitions nationales. Son joueur, Claude Mbougou Lessita, a été suspendu pour quatre matches pour pratique fétichiste au cours de la rencontre qui opposait SMO à l'Interclub, sanctionnée par un nul d'un but partout. Pour les mêmes raisons, le joueur de Tongo FC, Mambandzoulou, manquera les quatre prochains matches de son équipe qui n'a, d'ailleurs, pas échappé à la sanction de deux mille francs CFA. La commission encaissera en tout six cent mille francs CFA pour les pratiques fétichistes.

Prestige Mbougou et Bersyl Obassi suspendus pour la 18^e journée

Les Diabes noirs affronteront, le 1^{er} juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Athlétic club Léopards. Comme lors de la manche aller, Prestige Mbougou sera suspendu et manquera aussi le match de son équipe contre La Mancha, dans le cadre de la 19^e journée. LAS Otho sera privée de son buteur, Bersyl Obassi, lors de la réception de V Club Mokanda. Karlyns Ganckwa, le joueur de Patronage Sainte-Anne, manquera, quant à lui, le match face à la Jeunesse sportive de Talangaï (JST). Le défenseur du FC Kondzo, Hugues Boris Tarantsa, ne jouera non plus le match opposant son équipe à SMO. Bellany Osséré de Nico-Nicoyé a écopé de deux matches de suspension pour jeu dangereux. Il manquera respectivement le match contre l'AS Cheminots et celui face à Tongo FC.

La JST sera privée de Mbemba Bokoy et de Kilebe Mbama lors du match contre Patronage Sainte-Anne. Reagan Mouanga et Franck Oba manqueront le match de Tongo contre La Mancha. Rodolphe Moukassa de l'Interclub est suspendu pour le match contre la Jeunesse sportive de Poto-Poto. Enfin, Germain Ibouanga, kinésithérapeute de V Club Mokanda, est suspendu pour deux matches après avoir été expulsé du banc de touche pour comportement antisportif à l'endroit du premier arbitre assistant lors du match contre l'AC Léopards.

James Golden Eloué

EDUCATION

L'ambassadeur du Venezuela s'entretient avec les apprenants de la langue espagnole

La première rencontre qui s'inscrivait dans le cadre des cinq ans de l'atelier interculturel Hugo-Chavez-Fria a eu lieu le week-end dernier, au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en présence des représentants du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire, des missions diplomatiques accréditées en République du Congo, et de la présidente de l'association Les Amis de Hugo Chavez, Eugénie M'ouatine Opou.

Mis sur pied en 2013, le projet d'apprentissage de la langue espagnole dénommé Atelier interculturel Hugo-Chavez-Fria, qui totalisera cinq ans au mois de novembre, a déjà formé huit promotions.

Dans son allocution, Norma Borges, ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, a indiqué que ce projet a été mis en œuvre après avoir cru en ces apprenants qui ne sont d'autres que de jeunes Congolais courageux, enthousiastes, engagés, qui vivent et surmontent chaque jour les obstacles qui se présentent à eux. Ce sont des jeunes avec

lesquels ils célèbrent cette première rencontre. « Jeunes gens, savez-vous que la mission diplomatique du Venezuela est votre maison ? Nous croyons en la libre mobilité des êtres humains, nous croyons en la citoyenneté universelle. Nous sommes la mission qui a éliminé les visas pour entrer à notre ambassade. Tout le monde est le bienvenu à la mission diplomatique du Venezuela ! Ici, nous vous accueillons à bras ouverts, avec un large sourire et un front relevé ! », a déclaré la diplomate vénézuélienne.

Cette première rencontre, a

poursuivi l'ambassadeur, rappelle également l'extraordinaire et immense être humain qu'a été Léandre Marthyns pour lequel l'héritage est impérissable. Léandre Marthyns, a-t-elle cité, disait : « Quand vous parlez, sortez vos mots de votre cœur et ça c'est vrai car c'est de l'abondance de votre cœur que votre bouche parle, c'est même biblique. »

L'ambassade du Venezuela a voulu profiter de l'occasion pour rendre un vibrant hommage à ce personnage, estimant que là où il se trouve, il désire que l'on se souvienne de lui avec joie et enthousiasme. « Votre persévérance, dans la création des clubs, nous semble une bonne idée... Continuez ainsi, jeunes gens, comme les aigles à conquérir les hauteurs, en disant chaque jour « Oui je peux », devant tous les défis qui se présentent sur votre chemin et que cette première

réunion soit le début de beaucoup d'autres encore que nous allons organiser, de sorte que nous puissions continuer à apprendre ensemble, en souriant à la vie pour nous avoir tant donné, et remercier Dieu pour toutes ces choses par lesquelles nous passons et nous vivons », a signifié l'ambassadeur, s'adressant aux apprenants.

Bruno Okokana



La photo de famille avec les apprenants (Adiac)

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Kabako Lambert ne chantera plus « Osala ngai nini ? »

Kabako Lambert est mort, le 23 juin 2018, à l'âge de 70 ans. Il était né le 17 mars 1948, à Brazzaville. Il y a grandi, fait ses études et s'est lancé dans la musique, qu'il a passionnément exercée pendant plus de quarante-cinq ans. Dans le concert inévitable de louanges post-mortem qui a lieu en ce moment, il est difficile d'être original.

Kabako Lambert se définissait comme « Xmwana Ouenzé », un enfant de Ouenzé. Cette affirmation identitaire est le propre de tous ceux qui, comme lui, nés avant 1959, sont, avant tout, natifs de Poto-Poto. Ouenzé, jusqu'à son érection en commune, était une excroissance de Poto-Poto, comme Mougali. Il y a quelques années, il créa un groupe de musique dénommé Bana Ouenzé, à l'image de Bana Poto-Poto de Roland Bienvenu Faïgnond.

Après Vox Congo et Mélodie Milimu, c'est avec un autre gars de Ouenzé, Jean Ngoumba dit « John Tamponé », que Kabako Lambert met véritablement le pied à l'étrier, en 1973, dans l'orchestre Super Kwala Kwa. Il sort « Régine » et « Vutuka » qui le mettent sur l'orbite musicale congolaise. L'année suivante, il se retrouve dans les Bantous de la capitale qu'il quitte en 1976, pour intégrer l'orchestre Télé Music. Il fait partie,

avec Antoine Mawana dit Braz Antonio, Ferdinand Kiolo dit Johnny et Arthur Nona, des transfuges des Bantous de la capitale qui n'ont pas été retenus dans l'Orchestre national. Ils pensaient, à tort ou à raison, devoir en faire partie, l'ossature de l'Orchestre national étant constituée de dix musiciens des Bantous de la capitale. C'est la raison de leur ire. Cette fugue pour Kabako Lambert et Ferdinand Kiolo Johnny s'arrête un an après, en 1977. Les deux rejoignent les Bantous de la capitale. Kabako Lambert va y rester quasiment sans discontinuer jusqu'à son décès.

Son itinéraire est jalonné de plusieurs titres à succès : « Annie », « Mwana Kinkala », « Julie », entre autres. Mais, deux œuvres symbolisent la créativité de cet auteur-compositeur dont les talents sont unanimement reconnus : « Lokumu ya PCT », panégyrique à la gloire du Parti congolais du travail et, surtout, « Osala ngai nini ? », un incontestable succès. Ce dernier titre, que j'ai réédité aux éditions Beau-Saccot Sound de Promo Music, à la demande expresse de Kabako Lambert, m'a valu un procès homérique face à Nino Malapet de Music Press, l'éditeur original de cette œuvre. Pendant des jours, ce procès a défrayé la chronique dans les médias de la place : « Mweté », « Voix de la Révolution congolaise » et « Té-

lé-Congo », avec une mauvaise foi évidente. Un feu de paille, pour tout dire, qui a eu la fâcheuse conséquence de faire rater à l'auteur de substantiels revenus. J'ai donc eu le privilège d'avoir connu Kabako en qualité de producteur de musique, mais aussi de mélomane.

Brazzaville était une ville d'ambiance. La musique était partout. Dans les débits de boissons des quartiers, dans les bars dansant, dans les boîtes de nuit. Les bals des jeunes étaient une tradition, en particulier, celui des étudiants. Fêré de musique, j'étais de tous les concerts amateurs ou professionnels, me coltinant dans ce dernier cas aux vieux Elouma Pierre-Jean, Gomes Marcel, Roger Molouba, Popol Kouma, Ayina Jean-Pierre, Moukouéké, entre autres, habitués des Bantous de la capitale. A la cabane Bantoue se retrouvait aussi tout ce que Brazzaville comptait de bons vivants: Gwassa, Siatis, Mbimi, Don Fernand Ondzé, Massengo Fonctionnaire, Bouetoum Kiyindou, Kandza, Santos, Ebandza, Roger Ossombo, Dominique Mondoubi, Jean-Paul Dathet, Dario, Ongotto Jacques. Bantous de la capitale, Negro Band, Mando Negro Kwala Kwa, Sinza Kotoko, le Sbb (Super Boboto de Brazzaville), Mok National Kiwo, tenaient en haleine le public mélomane. Puis, vinrent les groupes des

jeunes, Bilenge Sakana, Ndimbola Lokolé, Shamamba, Mushamba, Mayi Ndombé Les Mystères, Les Kowa, Djila Mouley, Mayi Ndombé, Suze Yema, Les Techniciens, Le Groupe Rouge, Les As, etc., embrasèrent Brazzaville d'un feu d'artifice musical permanent. Hélas, tout a une fin.

L'instabilité politique post conférence nationale a contribué à la dégénérescence musicale au Congo. Cette période est caractérisée par une violence inouïe, la balkanisation de Brazzaville, les enlèvements crapuleux et la terreur. Les Congolais sont amnésiques, les hommes politiques, en particulier, dont certains acteurs de cette période fuligineuse, qui se targuent d'être le paragon de l'opposition et de la bonne gouvernance. Plus de concerts, du fait d'une insécurité endémique, la joie de vivre a cédé la place à la morosité ambiante. La musique est la grande victime des turpitudes de la politique politicienne. Le retour à la paix n'a pas permis à Brazzaville de retrouver son atmosphère de fête permanente. Le Fespam, qui avait pour but de « rebooster » la vie musicale congolaise, a fait choux blanc, particulièrement, après l'édition héroïque post-guerre. Adieu l'artiste ! Que la terre de nos ancêtres te soit légère. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu